ISSN 0241-1431

Colombi Culture

SPÉCIAL PETITS BOULANTS



FEMELLE BAGUÉE 1985 - P.H. à METZ, Novembre 1985 - Photo KLEIN

Bulletin Bimestriel

N° 44 - JUILLET 1986

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 44

Juillet 1986

PRÉSIDENT :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offremont, 90300 Valdoie

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations et commandes de bagues doit être adressé au Président.

SECRÉTAIRES :

M. JAUNEAU
M. BENAITIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Claude SIMON

RÉDACTION et ROUTAGE :

M. Jean-Louis FRINDEL
36, rue de Benfeld
Kertzfeld
67230 Benfeld

M. Robert RIPALDI
315, Avenue de Montolivet
13012 Marseille

M^me^ J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SOMMAIRE

Communiqué de la Rédaction 1
Réunion du Conseil d'Administration 1
Le Boulant Brunner d'aujourd'hui par Christian Klein 2
Le Boulant Pigmy par le Docteur Gilbert Cau 4
Quelques aspect du jugement des Boulants d'Amsterdam par Jean-Louis Frindel 6
Du nouveau sur le Boulant Hana par Jean-Louis Frindel 7
Les Pigeons de Structure en général et en particulier par Herbert EBNER 8
Les Organes des Sens chez les Oiseaux par Michel Gauthier 12
S.O.S. Romain Par Jacky Poncelet 13
Adoption des œufs et des pigeonneaux par J.-M. Othelin 14
Stérilité chez les Pigeon par J.-M. Othelin 14
La Trichomonose du Pigeon par le Docteur Roland Dams 15
Les Dragons à Metz par Jean-Louis Frindel 16
Palmarès des Expositions 17
Championnat de France des Frisés à Toulouse 18
Visite d'Elevage 19
Le Coin du Trésorier 20

NOTE DE LA RÉDACTION

Cette fois-ci notre tâche est bien agréable : nous présentons un "spécial" un peu particulier. En effet, nous participons à la création d'un club : celui des PETITS BOULANTS.

Ceux qui veulent le créer nous ont fourni les documents indispensables à ce "spécial". Nous espérons que leur enthousiasme déclenchera des vocations et vous donnera l'envie d'élever ces adorables pigeons. De vrais petits joyaux, ces Boulants miniatures ; leur familiarité vous récompensera pour vos efforts.

Le rassemblement de Mulhouse sera certainement le départ d'un véritable club que nous épinglerons bientôt sur notre liste en dernière page.

"Bon vent au Club des Petits Boulants !"

Nous avons ajouté le Boulant de Hana qui n'est pas encore très connu chez nous mais qui fera son chemin, et pour la sélection duquel sont intervenues de nouvelles données.

Nous reprenons la série des visites d'élevages avec beaucoup de photos.

Si tout va bien, les prochains spéciaux seront : les CRAVATÉS à l'occasion de la réunion européenne en Septembre à Illkirch, ensuite les BAGADAIS clôtureront l'année.

Janvier verra le compte-rendu par les juges de notre Nationale S.N.C. à Limoges avec toutes les photos. Les Romains, les Kings, les Couleurs, les Strassers sont aussi en chantier, avec en plus un extraordinaire numéro sur les Queues de Paon puis sur les Boulants de Poméranie.

Une mise au point : un "numéro spécial" est une revue dont la moitié environ est consacrée à la race choisie, l'autre moitié sera comme toujours réservée aux rubriques habituelles, avec toujours un maximum de photos.

RIPALDI - FRINDEL.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présents Madame FRANCQUEVILLE
Messieurs SIMON, TANCHOU, FRINDEL, AUGIER, COLMARS, CROS, RIPALDI, BENAITIER, COTTEREAU, DEGUILHEM, DARCHEN, GEFFRAY, WILCZYNSKI, JAUNEAU, LAURENT, DERIGUET, ROUSSET.

Membres excusés : Messieurs ALAMARGOT, FAVIER, COUDEN, EBNER, QUIROS, HUBERT, GRUNENBERGER, ZORDAN, RAOUST, ORTEGA.

14 h. 15 : Monsieur SIMON invite Monsieur MASSART, présent, à dire quelques mots aux membres du C.A. Monsieur MASSART est très heureux de pouvoir donner de bonnes nouvelles de la S.C.A.F..
En ce début d'année la S.C.A.F. se porte très bien et repart avec dynamisme sur des bases nouvelles.

Le Salon de Paris : Malgré des séances de travail difficiles avec le C.E.N.E.C.A., le Salon de Paris est bien engagé pour 1986.

Monsieur MASSART reconnaît que seules des raisons d'économie ont prévalu pour le choix des juges.

Quelques chiffres : Surface occupée par les professionnels : 2.400 m².
Les animaux seront disposés sur 2.000 m².
Il y aura 1.830 animaux, présentés par 202 exposants. La S.C.A.F. mettra à la disposition de la S.N.C. un stand de 20m² (5x4) environ. Laquelle devra acquitter une cotisation d'environ 100 F. le m².

14 h. 45 : Monsieur SIMON remercie Monsieur et Madame MASSART pour ces informations relatives au Salon de Paris qu'ils ont bien voulu nous donner. Puis, il ouvre la séance de travail en remerciant les nouveaux membres qui assistent à la première réunion.

Monsieur SIMON présente ses vœux pour la nouvelle année 1986.

Tous les membres du C.A. ayant pu lire le compte-rendu de la dernière réunion dans Colombiculture, nous ne reviendrons pas dessus.

Monsieur NUSSBAUM présente sa démission par courrier pour des raisons professionnelles.

La Nationale S.N.C. à Châtellerault en 1985 a été dans ses grandes lignes un succès réel. Quelques prix en argent non remis à leurs lauréats ce jour, le seront dès que possible. En particulier à Messieurs EBNER, MAISONNETTE, REIVEIROL. Monsieur CHAUDON oublié à la distribution des prix recevra une coupe.

Monsieur LAGNOUS par courrier émet un avis défavorable, à la distribution des prix en argent, et souhaiterait que la S.N.C. revienne à la distribution des belles coupes.

Le Conseil après en avoir débattu, maintient les récompenses en argent pour 1986.

Situation de la S.N.C. au 1^er^ Janvier 1986 : De nombreux sociétaires n'ont pas renouvellé leur cotisation en 1985. A cela il faut reconnaître qu'il y a eu la mévente des bagues.

Il y a donc une baisse sensible des recettes et la situation financière de la S.N.C. n'est pas des plus florissantes.

Monsieur COUDEN tarde à donner les éléments de trésorerie aux nouveaux responsables de la S.N.C.

Monsieur SIMON le contactera dès que possible.

Pour 1986 à ce jour, nous avons **1250** cotisations payées.

Il est important de resensibiliser les anciens membres. Nous leur enverrons à tous les premiers numéros de Colombiculture, nouvelle version.

La revue S.N.C. - Colombiculture : Le premier numéro a reçu auprès des membres un excellent accueil. Notre imprimeur, nous promet une meilleure qualité des documents photographiques et écrits pour les prochains numéros.

Ce premier numéro a été expédié à 2.049 exemplaires. D'ailleurs les membres du C.A. sont d'accord pour distribuer très largement les premiers numéros. Une critique peut-être : la couverture n'est-elle pas trop épaisse ?

Le Comité de Rédaction : Monsieur QUIROS par écrit, demande à faire partie du Comité de Rédaction. Mais peut-on accéder à sa demande, alors qu'il fait paraître ses articles dans d'autres revues ?...

Est-il d'ailleurs souhaitable d'élargir le Comité de Rédaction alors que nous l'avons défini avec Messieurs FRINDEL, RIPALDI et Madame FRANCQUEVILLE.

Après vote : Il est décidé de ne pas élargir le Comité de Rédaction, donc de ne pas accéder à la demande de Monsieur QUIROS.

De plus, les articles parus dans Colombiculture ne pourront pas être exploités sur d'autres revues dans un délai inférieur à 3 mois à compter de leur date de parution.

Nationale S.N.C. 1986 : Bien qu'elle ait eu lieu à CHATELLERAULT en 1985 ; vu qu'il n'y a pas d'autre candidature que celle de LIMOGES pour 1986,

Ce sera LIMOGES qui organisera la Nationale S.N.C. 1986.

Monsieur WILCZYNSKI demande que les prix d'engagement soient raisonnables, à l'occasion de cette Nationale.

Monsieur AUGIER précise qu'il sera demandé 18 F. pour une visite, que le retour des animaux sera à la charge des exposants.

Il estime à 3.500 cages le volume des engagements.

Le jugement aura lieu le **23 octobre.**

Le règlement de l'Exposition de Limoges paraîtra dans Colombiculture de Juillet.

La S.N.C. fera cette année encore un effort considérable pour favoriser les engagements des sociétaires S.N.C.
— une ristourne de 2 F. par cage aux sociétaires,
— 50 F. de réduction en plus à chaque sociétaire habitant à plus de 200 km de Limoges.

La classification des animaux sera celle du réveil des standards S.N.C.

Un G.P.H. par groupe sera décerné.

Ci-après la liste des prix attribués à Limoges.
— 4 Grands Prix S.N.C. de chacun 500 F. :
soit au meilleur sujet mâle adulte,
au meilleur sujet femelle adulte,
au meilleur sujet mâle jeune,
au meilleur sujet femelle jeune.

— L'ensemble des pigeons étant réparti en 10 groupes (voir recueil des standards S.N.C.), dans chacun des groupes le meilleur sujet adulte et le meilleur sujet jeune recevront **chacun un prix de 200 F.**

Ces prix ne seront décernés qu'à des sujets ayant obtenu P.H. et ne seront pas cumulables avec les Grands prix S.N.C.

Tout éleveur, s'il le désire, pourra recevoir une coupe au lieu du prix de 200 F.

— Prix d'élevage :
Les membres du Conseil estiment que distribuer des prix d'élevage est très important, car cela met en valeur un éleveur et son élevage.

Il se disputera sur 6 sujets (4 jeunes et 2 adultes) dans la même race et même variété.

Il y aura 1 lauréat en races françaises (forme et fantaisie groupés) et 2 lauréats en races étrangères (forme et fantaisie).

Attribution à chacun d'eux d'un prix de 300 F.

Si des éleveurs sont à égalité de points, ils seront départagés en comptabilisant les 7^e^, 8^e^ et 9^e^ pigeons.

Décompte des points : G.P.H. et P.H. ..... 10 points
1^er^ prix ..... 8 points
2^e^ prix ..... 5 points
3^e^ prix ..... 2 points

— 200 F. à la meilleure volière ayant au moins P.H.

Les organisateurs de Limoges auront le libre choix des juges. La S.N.C. ne peut que recommander aux clubs d'organiser leur championnat national à l'occasion de cette exposition S.N.C. de Limoges.

Examen des Juges : Madame FRANCQUEVILLE demande à Monsieur AUGIER s'il pourrait accueillir un examen de passage.
Pas d'objection, Monsieur AUGIER mettra à disposition salle et matériel.

Modification des statuts : Objet : renouvellement de tous les membres tous les 3 ans.
Donc élection tous les 3 ans. Une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée à Limoges le samedi après-midi.

Divers : "Le Club des Cravatés" demande 1.500 F. pour organiser un rassemblement européen des Cravatés à Illkirch-Graffenstaden ainsi qu'une journée technique.
La S.N.C. diffère sa réponse, car elle souhaite un état précis de son budget.

Monsieur LAURENT précise que le fichier S.N.C. prend forme et qu'il travaille dans de bonnes conditions. Il a ébauché une étude de contrat pour la gestion du matériel informatique entre la S.N.C. ey la Société de Châtellerault. Chacun doit étudier ce projet pour signature à la prochaine réunion.

Monsieur JAUNEAU sursoit à toute remise de récompense en attendant la liste informatique 1986 des membres S.N.C.
Le retard sera rattrapé au plus vite dès réception de cette liste.

Le Secrétaire : R. JAUNEAU

LE BOULANT BRUNNER d'aujourd'hui

par Christian KLEIN
Juge Officiel de la S.C.A.F.

Le BOULANT BRUNNER connaît dans la plupart de nos pays voisins un formidable engouement. C'est surtout en Allemagne de l'Ouest que son élevage est très répandu, grâce à un Club spécialisé très dynamique, fondé en 1910, et qui ne regroupe aujourd'hui pas moins de 275 membres.

C'est aussi dans ce pays que ce pigeon a connu après la dernière guerre mondiale une formidable mutation. Certains passionnés et éleveurs exceptionnels, et à leur tête cet "idéaliste" qu'est EUGEN KRAMPEN, ont réussi au début des années "cinquante" à remodeler le type du BRUNNER en recherchant progressivement à lui donner cette forme d'élégance et de raffinement du type, qu'on lui reconnaît aujourd'hui.

Bien que s'agissant toujours d'un BOULANT NAIN, le BRUNNER a connu une certaine évolution de sa taille et de sa "grandeur". Pour évaluer la taille de telle ou telle race, les standards indiquent généralement en centimètre des mesures très précises.

Les premiers écrits concernant le BRUNNER annonçaient pour ce pigeon une dimension de 27,5 cm, et le considéraient comme étant le plus petit pigeon domestique. Lorsqu'il ne boulait pas, sa taille était comparée à celle d'un Merle ! (appellation allemande de l'époque : AMSELBRUNNER).

Plus tard, et après la guerre, on admit que la taille idéale pour un mâle correspondait à 35-37 cm et pour une femelle à 33-35 cm. Aujourd'hui on ne tient plus trop compte de ces dernières considérations, mais on met beaucoup plus l'accent sur les proportions précises que représente la forme du BRUNNER.

LE BOULANT BRUNNER EST AVANT TOUT UN PIGEON DE FORME !

A ce sujet le standard précise encore : "La plus petite et la plus svelte des races des BOULANTS".

Par cette affirmation et par comparaison on peut admettre que le BRUNNER doit apparaître plus petit, plus svelte, que le Boulant Anglais Nain ou PIGMY.

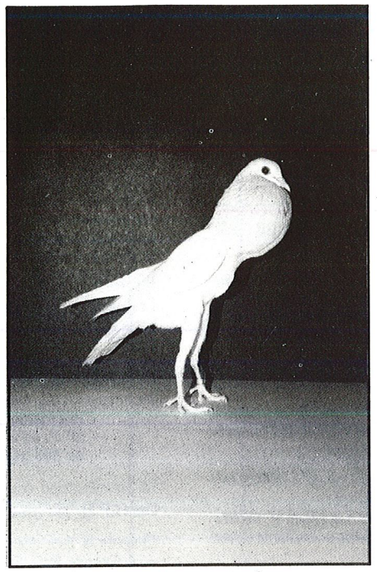
Toujours par comparaison, le PIGMY est la réplique de son "grand frère" le Boulant Anglais, de part sa forme, sa tenue, mais bien évidemment beaucoup plus petit de taille.

Hormis sa taille, il n'existe cependant pas de "Grands Boulants" pouvant servir de comparaison pour la forme, le type, la tenue du BRUNNER. Et c'est notamment une erreur que d'imaginer que le BRUNNER n'est autre qu'un "BOULANT FRANÇAIS NAIN", même si en Allemagne certains juges exigeaient il y a encore peu de temps ces trois lignes arquées *très spécifiques du BOULANT FRANÇAIS.*

Nous savons que chez ce dernier la troisième courbe correspond à la forme très saillante de ses cuisses. Chez le BRUNNER les cuisses ne doivent ressortir que TRÈS LÉGÈREMENT EN AVANT.

Et ce n'est pas là la seule différence avec le BOULANT FRANÇAIS.

En conclusion on peut admettre que le BOULANT BRUNNER devra toujours apparaître plus svelte, plus petit que le PIGMY. Mais attention, par expérience j'affirmerai que des sujets trop petits ne sont pas à recommander pour l'élevage.



FEMELLE ADULTE BAGUÉE 82
P.H. METZ - NOVEMBRE 1985

★ POSITION ET TENUE.

La tenue du BOULANT BRUNNER doit être bien relevée, mais sans exagération.

S'il est aujourd'hui permis de parler du BRUNNER "Ancien type", ce dernier présentait une tenue très proche de la verticale, de telle manière que les yeux se situaient sur la perpendiculaire passant par la plante des pieds. Cette tenue très redressée était encore accentuée par la ligne des pattes très droite, la forme du genou étant quasiment invisible. Mais de tels sujets devaient vraisemblablement présenter une tenue instable.

Aujourd'hui nous savons que des pattes légèrement "coudées" (genou légèrement en retrait) ont une influence sur la position du corps : pour obtenir la position idéale du BRUNNER on considèrera que les yeux seront situés sur la perpendiculaire passant jusqu'à l'*EXTRÉMITÉ DU DOIGT MÉDIAN.* Mais attention des pattes trop coudées peuvent agir négativement : tenue des BRUNNER trop horizontale !

Vues de face les jambes doivent être parallèles et rapprochées, cependant avec un écartement légèrement plus important que chez le PIGMY.

Tous sujets présentant des pattes avec une ossature trop forte sont à écarter. Les pattes, les métatarses, les doigts doivent être longs et fins.

★ UN PIGEON DE FORME.

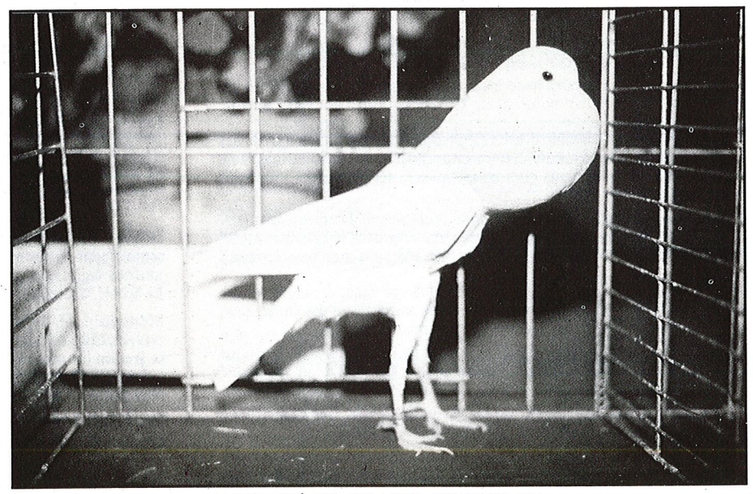
Avant de décrire en détail ses différents aspects, je voudrais insister lourdement et affirmer que le BOULANT BRUNNER est avant tout un pigeon de Forme. Réunir tous ces critères pour en faire un sujet idéal, démontre à l'évidence l'intérêt que lui confère son élevage.

En effet, il ne suffit pas qu'un sujet présente tel ou tel point très positif de sa race, fusse-t-il même très important. Par exemple, à quoi sert une tenue étroite et bien dégagée si un sujet est grossier de taille et si la boule est incorrecte ? Inversement tout sujet présentant une boule ronde et sphérique, bien détachée du corps, sera dévalué si par ailleurs les pattes sont courtes, la tenue instable, les ailes insuffisamment croisées. Pour justifier efficacement tous ces apsects, il est indispensable que le BRUNNER se présente parfaitement. S'il ne boule que faiblement, voire même pas du tout, parce que effarouché, manquant de condition et de conditionnement, il est impossible d'apprécier ses qualités.

Juger correctement un BOULANT BRUNNER n'est pas aussi simple et facile qu'il y paraît. Tous les points essentiels suivants devront être analysés et dans l'ordre suivant :
GÉNÉRAL - BOULE - POSITION DES AILES - ALLURE - LONGUEUR DE LA PARTIE ANTÉRIEURE - FORME ET TENUE DES JAMBES - PLUMAGE - COULEUR ET DESSIN.

Le corps doit être étroit et fin, svelte et sans aucun aspect de rondeur.

La boule qui se détache nettement du cou et des épaules, est très serrée à la taille. Elle est absolument sphérique, et cette rondeur est encore accentuée lorsque la partie postérieure du cou est bombée. On dit d'un excellent BRUNNER qu'il "boule dans le cou".



MALE BAGUÉ 1985 - P.H. METZ - NOVEMBRE 1985

Les ailes sont étroites, longues, hautes et bien relevées. Les épaules saillantes et légèrement décollées du tronc : les rémiges les plus fines possibles, se croisant bien en ciseaux sur la queue. Il faut préciser que seuls des sujets présentant des rémiges fines et bien croisées, possèdent véritablement des ailes étroites et bien dégagées.

Les cuisses ne sont pas aussi saillantes, et ne ressortent pas en avant comme chez le BOULANT FRANÇAIS. Elles forment cependant une très légère courbe à la jonction du corps qui influe sur la ligne harmonieuse des jambes. L'attache des pattes au corps est de ce fait très peu soulignée, mais elles sont légèrement coudées au niveau du "genou". La position des jambes doit être élégante, mais surtout pas trop large et écartée, toutefois moins étroite que chez le PIGMY. L'intervalle peut se mesurer à l'épaisseur d'un doigt.

Les pattes en "O" et en "X" représentent de graves défauts.

La hauteur des jambes est primordiale, surtout pour l'élevage. Il ne saurait être question de reprocher à un BRUNNER d'être trop haut, surtout si sa forme conserve son expression de finesse et d'élégance.

L'allure du BRUNNER est donc bien dégagée, et la tenue bien relevée et surtout très stable. Tous défauts au niveau des pattes imprimeront au sujet une mauvaise position du corps qui s'accompagne généralement d'une tenue déséquilibrée, surtout lorsqu'il est en mouvement. Chaque pigeon présentant ce défaut ne devrait pas dépasser un deuxième Prix à une exposition, même si par ailleurs il présente de réelles qualités.

La partie antérieure du corps doit être longue et étroite. En rapport avec la partie postérieure elle représente les proportions suivantes : 2/3 - 1/3. Si la boule est bien haute et détachée du corps, la partie antérieure apparaîtra encore plus longue. Le BOULANT BRUNNER est un pigeon dont la forme représente des proportions bien définies. Il faut absolument accorder plus d'importance à un sujet aux proportions bien établies, même si par ailleurs sa taille devait dépasser de 1 ou 2 centimètres les mesures indiquées plus haut.

La forme et l'expression da sa boule correspondra à l'allure générale du pigeon. De part son allure très svelte, elle ne sera pas trop forte et démesurée, de sorte qu'elle ne se rapproche pas trop de celle d'un BOULANT de NORWICH.

★ TÊTE ET YEUX.

La tête est mince, assez allongée, le front peu bombé, vue de face elle est assez étroite. Sa forme est en harmonie avec l'aspect général du sujet.

Une tête plate, voire anguleuse n'est pas du tout souhaitée. Certains sujets présentent encore ce défaut.

Les yeux sont de vesce chez les BLANCS et les DOMINICAINS, rouge orangé à jaune chez les autres variétés. Des yeux ternes et foncés sont à rejeter.

Le tour des yeux est très étroit, clair et foncé suivant les variétés, *mais en aucun cas rouge.* Trop de sujets présentent encore à l'heure actuelle un tour d'œil grossier, souvent rosé, voire même rouge, et cette remarque est surtout valable chez les variétés à plumage dominant blanc.

Il faut savoir qu'une nourriture mal dosée, trop riche en protéines peut agir négativement sur la texture et la couleur du tour de l'œil.

★ LE PLUMAGE.

Le plumage est lisse et bien collé au corps. Il faut éviter un plumage mou et douteux. La qualité du plumage est très importante chez le Brunner pour éviter notamment un défaut malheureusement encore très fréquent :

L'emplumage des cuisses trop flou :

Cet aspect ne doit pas être négligé, car des plumes décollées et molles à l'avant et à l'arrière des cuisses nuisent considérablement à l'aspect général du sujet. Par contre un Brunner qui ne présente pas ce défaut apparaîtra encore plus élégant et gracieux.

★ LA QUEUE.

La forme et la tenue de la queue est, comme nous le savons, un élément souvent déterminant chez certaines races.

Chez le Brunner elle a également son importance ; elle est de longueur moyenne, inclinée et bien dans le prolongement du dos, et doit être surtout bien fermée.

Cela peut paraître bien évidemment logique, mais des remarques s'imposent : on rencontre souvent des queues trop longues, mais que dire de celles qui sont larges, presque en éventail ainsi que celles qui sont de travers ?

Mais de surcroît, un défaut fort gênant apparaît de plus en plus ces dernières années. Beaucoup de sujets présentent en effet des pennes extérieures de la queue vrillées, fortement décollées, voire même tombantes.

★ SANS DRESSAGE, AUCUN RÉSULTAT.

Pourquoi tel ou tel défaut apparaît-il brusquement lorsque le pigeon est dans une cage d'exposition, alors que dans sa volière c'était à ne pas en douter, un Prix d'Honneur en puissance ?

La réponse est simple : la faute en incombe à l'éleveur.

Avant chaque exposition, le Boulant Brunner doit faire l'objet de soins précis, être dressé en cage, conditionné à un environnement particulier, etc. Si ce travail de préparation n'est pas effectué, le sujet se blottira dans le coin de sa cage, apparaîtra farouche, et ne se présentera pas lorsque le juge aura à l'examiner.

Je conseillerai à tout éleveur qui jugerait superflu le dressage et le conditionnement de ses Boulants Brunner pour l'exposition, de changer de race, pour lui éviter trop de déceptions et de désillusions. Mes propos peuvent paraître sévères et durs, mais reflètent une vérité absolue, et doivent faire prendre conscience que sans un minimum de respect pour certaines règles éprouvées, vérifiées et confirmées, aucun résultat intéressant et encourageant ne peut être acquis.

CARACTÈRE ET TEMPÉRAMENT

Le Boulant Brunner fait partie des races attrayantes et très familières.

La pureté de ses formes lui confère une élégance, une harmonie, une grâce sans pareil.

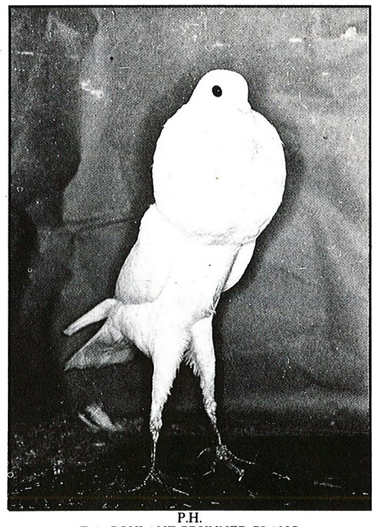
Son tempérament est vif, son caractère joyeux. Avec un minimum de dressage il est facile de le faire répondre et réagir à chacune de nos interpellations. C'est certainement le plus familier des pigeons, qui par sa boule et son sautillement caractéristique, manifestera sa joie de voir son maître devant les cages à l'exposition.

Son élevage procure beaucoup de joie, est peu contraignant, et fera je l'espère, dans les années futures, beaucoup d'adeptes en France.

Cette race est malheureusement encore très peu représentée dans nos belles expositions, mais je connais cependant certains éleveurs, qui pour avoir "goûté" à son élevage, sont devenus de véritables idéalistes et passionnés de ce merveilleux pigeon.

Faut-il encore rappeler que le Boulant Brunner existe en 32 variétés les plus diverses et les plus attrayantes !

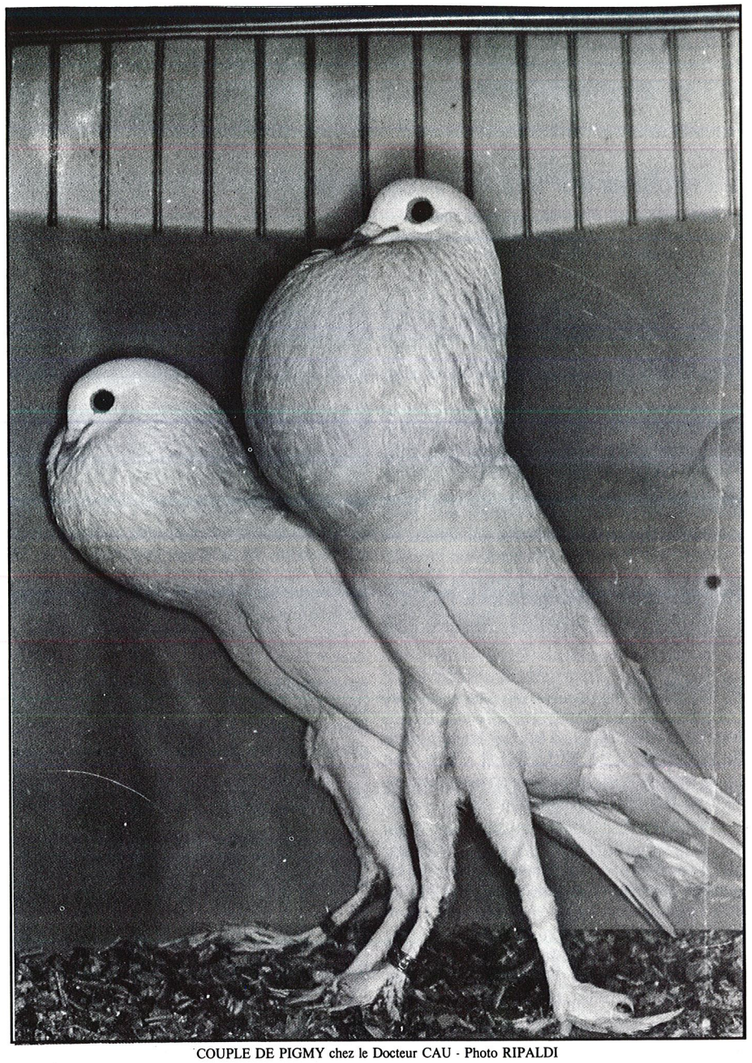
Christian KLEIN,
Juge officiel de la S.C.A.F



P.H.
F.A. BOULANT BRUNNER BLANC
Prop. KLEIN Christian - Photo RIPALDI

LE BOULANT "PIGMY"

par le Dr Gilbert CAU



COUPLE DE PIGMY chez le Docteur CAU - Photo RIPALDI

Miniature du grand Boulant Anglais le PIGMY est un nain dont la taille idéale se situe aux 2/3 de son ancêtre qui fait 42 à 48 cm (de la tête à la queue). Il doit donc avoir 28 à 32 cm pour être dans les normes. Crime à l'heure actuelle il fait encore 35 à 38 cm.

Les sujets les plus petits sont les plus recherchés ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de fécondité. Comme l'Anglais continue lui à grandir il reste à espérer que les 2/3 seront atteints très vite afin d'arrêter la miniaturisation qui ne favorise guère son élevage. Ceci dit c'est un pigeon gracieux, élégant qui élève seul. Lui fournir un nid haut, étroit, profond en rapport avec sa taille et lui éviter toutes zones lisses, sans aller jusqu'à mettre de la moquette partout comme j'ai pu le voir, car il "dérape" facilement ce qui modifie parfois irréversiblement, son allure.

Sur l'aspect général du pigeon l'élégance prime avant tout et on doit retenir par rapport au standard que le cou, le corps et les jambes sont souhaités les plus long possibles ce qui peut paraître paradoxal pour une miniature.

En fait tout est question de proportions et d'harmonie que quelques schémas vous expliciteront mieux qu'un long discours. Le sujet apparaît long car il est surtout très étroit.

Le standard S.N.C. indique encore bague C (9 mm) mais la bague B est amplement suffisante.

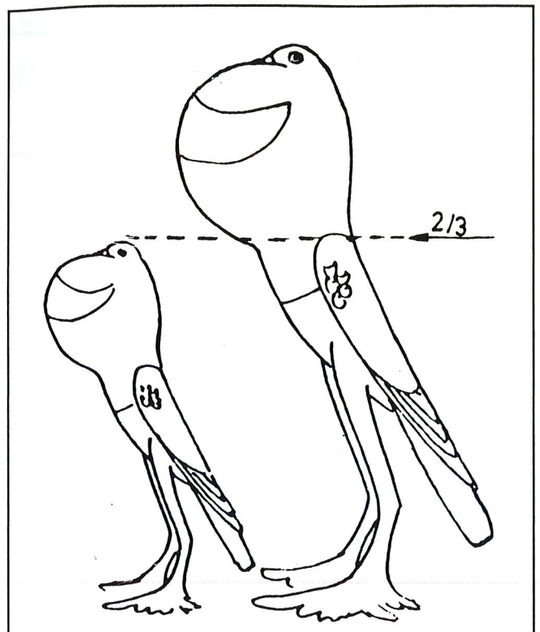
Je voudrais maintenant souligner quelques points importants souvent sujets à discussion, à propos des jambes ou pattes.

Elles doivent être plantées en arrière en un point le plus éloigné possible de la boule. L'attache au corps doit être des plus discrètes et les deux jambes doivent sortir serrées, pas franchement droites mais légèrement inclinées vers l'intérieur jusqu'au tibio-tarse puis vers l'extérieur jusqu'au pied et ce vu de profil (dessin 10). Vues de face les cuisses sont serrées, les genoux ne se touchant pas et n'étant pas cagneux - renflés - les pieds ne doivent pas s'écarter petit X ni toute la jambe grand X ou incapacité des jambes à se rapprocher. Enfin les doigts sont nettement séparés, le coussinet des pieds ne touchant pas au sol ce qui donne à l'oiseau une démarche élastique.

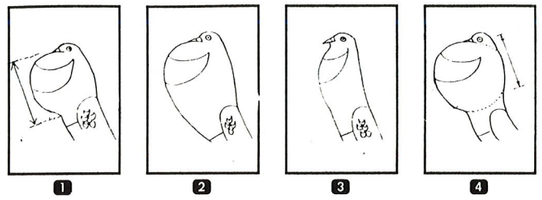
Pour les couleurs maintenant je dirai que le blanc est facile, les autres variétés un casse-tête surtout chez les rouges et jaunes, variétés où la queue doit être blanche. Le vol idéal 10x10 la forme du croissant compliquent encore beaucoup de choses avec l'emplumage des pattes, doigts bien couverts jusqu'au bout de fines plumes écartées, vous n'êtes pas au bout de vos peines car vous êtes obligés de garder des pattus et des pattes lisses pour accoupler.

Vous avez enfin un bon pigeon, vous l'avez préparé longuement à la cage, reste à espérer qu'il n'aura pas un toit sur la tête, qu'il ne sera pas jugé trop tôt pour se mettre en action devant le juge et qu'enfin les commissaires à l'engagement ne l'auront pas trop nourri à l'arrivée car, gavé, il s'écroule sous le poids et peut mourir étouffé si on ne le vide pas assez vite. En dernier ressort on peut très bien ouvrir avec une lame de rasoir et recoudre sans aucune précaution particulière, ceci étant valable pour tous les Boulants.

Pour les mordus il existe un Club Européen des Boulants Anglais et Pigmy depuis 1982.
Secrétaire Général :
Dr Léonhard KÜHSCHLEM
IM. SEE 4
A 2122 ULRICHSKIRCHEN - R.F.A.



PROPORTIONS, POSITION, ALLURE :
La taille du PIGMY = 2/3 de celle du Grand Boulant Anglais
on remarque que la tête = 1/3



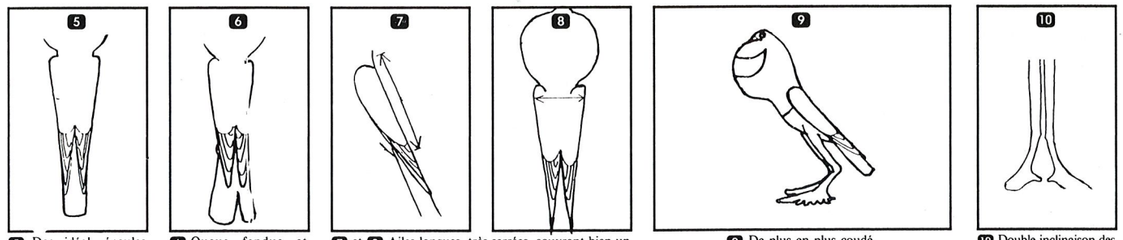
La boule est la plus grande possible mais doit être sphérique, la longueur du cou la conditionne donc. Dans le dessin 4 tête idéale on remarque que même l'arrière du cou est renflé et que la boule est séparée des épaules.

Dessin 1 — Cou trop court, boule en avant ne se détachant pas du corps.

Dessin 2 — Boule en forme de poire ne sortant pas du corps. Gros défaut.

Dessin 3 — Boule trop faible ou de travers. On manque d'action.

A propos du croissant il ne doit pas atteindre le niveau de la mandibule inférieure (gorge d'hirondelle) ni se rejoindre derrière le cou avec dans ce cas souvent une heurte.



5 Dos idéal, épaules serrées, dos étroit forme de "cou". Ailes courtes serrées ne se croisant pas sur une queue arrondie.

6 Queue fendue et déviée à gauche. Gros défaut. La queue doit être aussi plus courte que les jambes.

7 et 8 Ailes longues, très serrées, couvrant bien un dos étroit. Ailes et queue dans la même ligne.

9 De plus en plus coudé.

10 Double inclinaison des pattes d'abord vers l'intérieur, puis vers l'extérieur, on parle d'ellipse.

DESSINS DE SCHWENK (GEFLUGEL BÖRSE)

BOULANT D'AMSTERDAM - BOULANT BRUNNER - BOULANT PIGMY

VERS LA CRÉATION D'UN CLUB SPÉCIALISÉ ?

Nous venons d'apprendre avec un certain plaisir qu'un nombre restreint d'éleveurs de "BOULANTS NAINS" ont décidé d'organiser un PREMIER RASSEMBLEMENT SUR LE PLAN NATIONAL *qui aura lieu les :*

9-10 et 11 NOVEMBRE 1986 dans le cadre de l'Exposition Internationale de MULHOUSE

Ce premier rassemblement regroupera tous les éleveurs des races suivantes :

— BOULANT D'AMSTERDAM
— BOULANT BRUNNER
— BOULANT PIGMY

L'objectif de cette excellente initiative est la création d'un club spécialisé regroupant le maximum d'éleveurs des trois races citées plus haut.

En nous unissant aux efforts des éleveurs concernés, nous encourageons tous les passionnés de ces merveilleuses races à participer à ce premier rassemblement pour soutenir et contribuer à cet intéressant projet.

Tous renseignements, toutes suggestions et remarques sont à formuler à :

Monsieur KLEIN Christian
16, Rue de la Gare - COIN-SUR-SEILLE - 57420 VERNY
Téléphone : 87.52.68.91

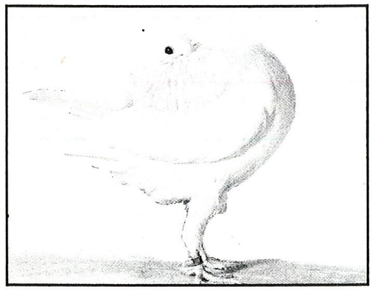
QUELQUES ASPECTS DU JUGEMENT

DES BOULANTS D'AMSTERDAM

par : Jean-Louis FRINDEL

IL arrive assez souvent que ce petit Boulant ne soit pas jugé selon sa juste valeur, soit qu'il est trop pénalisé, soit trop bien primé et ceci pour les deux raisons essentielles : la race est trop peu connue, parce que justement elle est assez rare.

Je vais essayer non pas d'imposer une manière de le juger, mais de signaler quelques impressions personnelles que j'ai vécues en ayant eu des "HOLLEKROPPERS" à apprécier.



Le jugement est optimal et donc a toute sa valeur, si le pigeon est en mesure de se "montrer" en toute tranquillité, je dirai presque "quiétude".

Je préfère prendre mes distances des cages, cela suppose, bien sûr que la longueur des allées le permette.

A l'instar des Modènes, j'utilise la baguette pour corriger la position. Se rappeler toujours qu'un sujet énervé ou excité ne peut pas être apprécié ! Ceci n'est d'ailleurs pas seulement valable pour cette race. Quelques spécimens ont une tenue tout à fait inconstante et il faut "saisir" le sujet lorsque, pour un instant plus ou moins long, il adopte la bonne position, et la critiquer à ce moment-là.

De face comme de profil, il est **rond**, sa boule étant plus large que haute, la plupart des autres Boulants boulent plus en longueur. Cette boule qui de plus dépasse les coudes des ailes, est portée par une poitrine en conséquence, donc large, ronde et assez proéminente. Ceci est capital, car bien souvent des sujets manquent "d'avant-corps", ce qui entraîne une poitrine plate ou portée trop haute (trop "enlevée"). De tels défauts sont préjudiciables à la bonne forme du Boulant d'Amsterdam, donc condamnables.

Le cou, long et souple est porté en S, bien en arrière de sorte que la verticale passant par l'œil tombe en arrière des pattes.

Les sujets étriqués ont souvent un cou raide et court et n'ont que peu de valeur. (Je leur attribue un 3e Prix, même s'ils sont porteurs d'autres points positifs).

La partie arrière est portée horizontalement, mieux encore, très légèrement relevée. Les rémiges sont posées sur la queue se croisant peu ou pas du tout. Je ne pénalise jamais un HOLLEKROPPER bien court et rond, parce qu'il croise un peu les rémiges. La surface et les dimensions de cette partie arrière est dans ce cas très courte, ce qui justifie cette position des rémiges. Le défaut est beaucoup plus grave si les ailes sont pendantes et les rémiges portées constamment sous la queue.

La partie arrière est aussi constituée par le dessous qui est à l'optimum, bien arrondi au niveau du coin. Celui-ci est riche en plumes et ne forme pas de "double-pont" avec la rondeur de la poitrine à l'avant des cuisses. Le dessous détermine aussi un demi-cercle des plus réguliers, de la poitrine à l'extrémité de la queue.

Les pattes sont lisses ou emplumées. De grâce, n'en faites pas un défaut, de ces plumes ! Le pigeon est chaussé avec plus ou moins de plumes sur les doigts. Les jambes sont de longueur moyenne, bien en harmonie avec l'aspect général et les proportions du sujet.

La couleur est un autre point particulier que je voudrais essayer de décrire. Les variétés sont : bleu barré noir, grison bleu et rouge blanc uni, noir uni, rouge cendré (meunier), jaune cendré (crême), brun barré, tigré en rouge, jaune et noir.

Les bicolores (à bavette et à épaulette) : en noir, bleu, rouge, jaune, argenté (le vrai), rouge et jaune cendré.

A propos de ces derniers, il faut préciser la répartition des couleurs à savoir : sont blanches les parties suivantes : un croissant sur la boule, des épaulettes, le bas de la poitrine, l'abdomen, les cuisses, les vols et les flancs. Le reste est coloré.

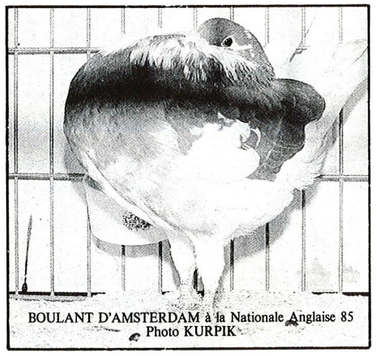
Lors du jugement de ces variétés, je crois que chaque collègue-juge saura faire les concessions nécessaires et considérer le "Ballon d'Amsterdam" comme un Boulant avant tout ; et laisser un peu de côté, dans un premier temps, le "pinaillage" sur un nombre égale de rémiges blanches, un croissant parfaitement dessiné, voire compter les plumes blanches composant les épaulettes.

Sachez que le nombre de rémiges blanches est de dernière importance dans cette variété, que d'ailleurs j'ai rarement vue dans nos expositions. Alors, si un jour vous la rencontrez jetez-y un œil (ou deux) clément(s) si vous êtes juge, et admiratif pour montrer que vous appréciez !

Un dernier conseil aux éleveurs et aux organisateurs d'expositions en Hollande, ces Boulants sont présentés en unités, avec un fond de cage constitué d'une portion de cercle en carton disposé dans la cage. Alors, si vous pouvez, disposez au moins un fond de cage plat.

Ceci à l'avantage de celui qui apprécie : le juge, et surtout de celui qui est apprécié : le HOLLEKROPPER.

Jean-Louis FRINDEL.



BOULANT D'AMSTERDAM à la Nationale Anglaise 85
Photo KURPIK

DU NOUVEAU SUR LE BOULANT HANA

par : Jean-Louis FRINDEL

Le standard du BOULANT HANA, originaire de Tchécoslovaquie, issu de croisements entre Strasser de Moravie, de Boulants Anglais et de Poméranie, a été modifié dans la position "couleur et dessin", comme suit :

"Toutes les couleurs le plus intense possible. Sont colorées : la tête avec bavette, couvrant la partie supérieure de la boule, les ailes, le dos, la queue (sauf dans les variétés à queue blanche) et les plumes des métatarses et les pantoufles. Le reste du plumage est blanc, le plumage des cuisses le plus blanc possible.

Chez les écaillés blancs, les rémiges, les rectrices et les pantoufles sont liserées ou miroitées".

Aucune mention particulière n'est faite dans la rubrique des défauts à propos de la couleur des plumes des pattes.

Il est de plus intéressant de constater que le standard américain qui modifie le 1er standard allemand en mai 1983 dans ce sens, que des pattes entièrement colorées pour les couleurs intenses sont admises aux U.S.A., afin de ne pas perpétuer une idée impossible à réaliser sur le pigeon. En effet, depuis la publication du premier standard, il y a 30 ans environ, aucun BOULANT HANA en couleur intense et foncée n'a été vu avec des plumes entièrement blanches aux pattes, ni en Allemagne, ni en Tchécoslovaquie, ni aux U.S.A.

Bien que dans la sélection du Strasser il est presque impossible d'obtenir des cuisses entièrement blanches, donc totalement dépourvues de "manchettes" colorées dans les variétés intenses (noir, rouge, jaune), on demande à ce Boulant d'avoir des plumes toutes blanches aux pattes.

Ceci serait éventuellement possible s'il avait les marques de l'ancien Strasser Bavarois qui avaient le dos blanc (qui est devenu l'actuel Pigeon de Bohème, avec en plus le vol blanc). Mais ce n'est pas le cas et il est bon de se rappeler que cette race a presque disparu, vu que le standard **exigeait** un dessin qui était totalement ou partiellement impossible à obtenir génétiquement.

On s'est laissé berner chez le BOULANT HANA par les cuisses **apparemment** blanches du Strasser Bleu. En fait, les manchettes sont plus ou moins colorées, même très estompées chez les bleus, et recouvertes par les plumes molles du haut des cuisses. Car si le Strasser était pattu, il est évident que les plumes des pattes seraient colorées, plus ou moins selon la couleur. Car chez certains HANA et surtout les bleus barrés ou écaillés, les manchettes sont déjà blanches, mais jamais les pantoufles !

Ces concessions fondées par les considérations ci-dessus devraient permettre une sélection plus réfléchie pour le BOULANT HANA.

Jean-Louis FRINDEL.



BOULANT HANA - Peinture J.-L. Frindel

48e Salon National de

L'AVICULTURE

ORGANISÉ PAR LA **S.N.C.**
ET LE **SYNDICAT LIMOUSIN AVICOLE ET APICOLE**

25-26 OCTOBRE 1986

CHAMPIONNATS NATIONAUX
RACES : HOUDAN - FAVEROLLES - CAUCHOIS - MONDAIN

LIMOGES

PALAIS DES EXPOSITIONS DE LA BASTIDE

COMMISSAIRE GÉNÉRAL : **M. Jean-Pierre BROUSSAUD**
16, rue de Beynac - 87110 BOSNIE-L'AIGUILLE - Tél. 55.39.01.98 (après 20 heures)

LES PIGEONS DE STRUCTURE

en général et en particulier

par Herbert EBNER

Ce groupe comprend 7 races :

1. les PIGEONS FRISÉS
2. le NÈGRE A CRINIÈRE
3. le CAPUCIN HOLLANDAIS
4. le CAPUCIN ANGLAIS
5. le CRAVATÉ CHINOIS
6. le QUEUE DE PAON MODERNE
7. le QUEUE DE PAON INDIEN

Ces sept races sont complètement différentes les unes des autres. Toutes ont un emplumement et une formation de plumes bizarres.

Les coquilles, les rosettes, les collerettes, les crinières, les rosaces, les frisures, les calottes, les éventails, etc... Les conformations des plumes ont été développées différemment en Europe de celles d'Outre-Atlantique. Les éleveurs se sont interéssés plus ou moins à certaines races. Par exemple le CAPUCIN HOLLANDAIS ou le QUEUE DE PAON INDIEN. Ces deux races présentant un développement moindre qui fait croire qu'elles sont encore à leur état naturel.

Les QUEUES DE PAON et les CAPUCINS sont d'origine indienne. La perfection de leur structure a été développée par les éleveurs d'Europe Centrale et d'Outre-Atlantique.

Les PIGEONS FRISÉS sont sans doute originaires du Sud-Ouest de l'Europe — leur pays d'origine n'est pas tout à fait sûr.

Le NÈGRE A CRINIÈRE était classé dans le groupe des pigeons de couleurs mais la formation de ses plumes, crinière, collier, capuchon et emplumement des pattes ont justifié de le classer dans les PIGEONS DE STRUCTURE et c'est très bien ainsi.

La même chose s'est produite avec le CRAVATÉ CHINOIS, pigeon de couleur avant, pigeon de structure maintenant. Ce pigeon a toutes les caractéristiques nécessaires pour être classé dans les pigeons de structure, il n'y a aucun doute là dessus. Le CRAVATÉ CHINOIS n'est pas originaire de Chine comme son nom l'indidique, il vient d'Afrique du Nord et d'Espagne. Ils existent partout où l'on élève des pigeons de race. Même si les goûts des éleveurs sont différents, les pigeons de structure ont beaucoup de choses communes dans leur aspect. Le plus caractéristique est le QUEUE DE PAON. Il existait avant le type anglais, le type irlandais, le type allemand et le type français.

Aujourd'hui le type est harmonisé dans toute l'Europe sous le nom de QUEUE DE PAON type moderne, c'est-à-dire un corps rond (une pomme, alors qu'avant c'était une poire) bas sur pattes (exception faite pour les bicolores).

Les PIGEONS DE STRUCTURE sont, malgré leur plumage bizarre et leur aspect délicat, de bons reproducteurs et sont très rustiques. Ils ne demandent aucune installation spéciale. Faciles à élever, ils se portent bien en volière comme en liberté. S'il y a des fois des déceptions c'est souvent la faute de l'éleveur.

Une précaution à prendre : éviter si possible la cohabitation avec d'autres races plus fortes et plus agressives. Par exemple les CAPUCINS avec des BAGADAIS ou des FLORENTINS.

Les PIGEONS DE STRUCTURE se plaisent dans une volière de jardin avec beaucoup de soleil, surtout pour les FRISÉS. Le climat chaud et sec a une très grande influence sur la structure des plumes. Des éleveurs en voyage en Israël ont vu des FRISÉS avec une frisure énorme, grande, large et serrée. Très important pour les "STRUCTURE" : la propreté. Combat constant contre les poux. Un bain par semaine c'est un minimum, peu importe s'il fait beau ou mauvais temps. Si les pigeons ont leur bain régulièrement dans la semaine, il n'est pas utile de les laver avant les expositions, travail pénible en moins et peut-être un P.H. en plus.

Pour combattre les poux un contrôle fréquent des plumes est recommandé. Il existe toutes sortes de poudres dans le commerce soit à mettre dans le bain, soit pour sau poudrer le corps des oiseaux.

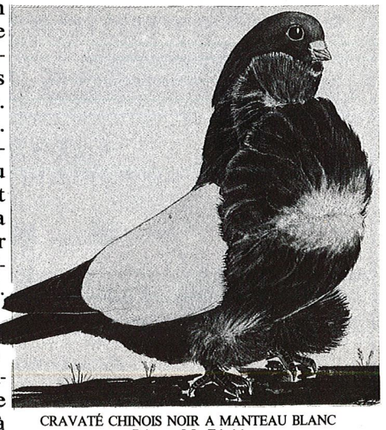
Pour l'élevage il est souvent nécessaire de couper la structure. Aux CAPUCINS on peut réduire leur capuchon pour qu'ils puissent mieux voir.

Pour les QUEUES DE PAON on coupe les plumes à gauche et à droite de leur éventail pour qu'ils puissent mieux cocher et de cette façon plus d'œufs clairs. Aux NÈGRES A CRINIÈRE on diminue le collier et l'emplumement des pattes.

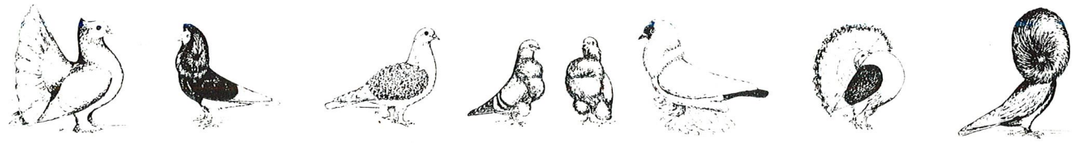
Il est nécessaire d'habituer ces pigeons aux cages d'exposition. Il faut qu'ils soient câlins pour présenter leur structure dans toute sa beauté. Les juges peuvent alors faire du bon travail, apprécier les pigeons à leur juste valeur et donner les récompenses en conséquence. Les visiteurs apprécient mieux les beaux pigeons lorsqu'ils sont calmes dans leurs cages. On peut les admirer en toute tranquillité.

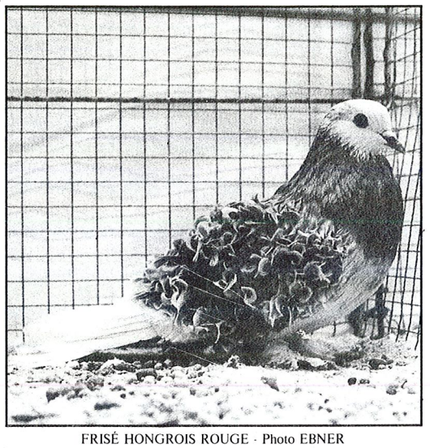
L'éleveur qui peut mettre lui-même ses pigeons en cage a un grand avantage, c'est vrai pour toutes les races mais surtout pour les pigeons de structure. L'éleveur de QUEUE DE PAON arrange les caudales, l'éleveur de FRISÉS peut donner un coup de peigne et relèvera la frisure.

Il faut pour ces pigeons des paniers spéciaux pour l'exposition. Ces paniers doivent être assez hauts avec des compartiments larges et des séparations en toile. Les emballages en alu sont à éviter. Les PIGEONS DE STRUCTURE ne sont pas des pigeons voyageurs.

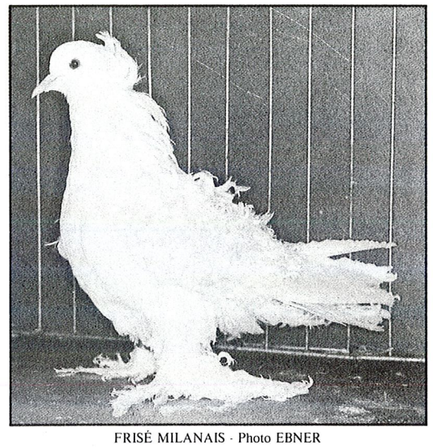


CRAVATÉ CHINOIS NOIR A MANTEAU BLANC
Peinture J.-L. Frindel





FRISÉ HONGROIS ROUGE · Photo EBNER



FRISÉ MILANAIS · Photo EBNER

LES PIGEONS FRISÉS

LES éleveurs de l'Europe du Sud-Ouest ont réussi à la suite de mutations à fixer et développer les plumes en forme de boucles dites frisures sur le manteau des pigeons.

Au début la frisure était comme une râpe à fromage ensuite, elle pendait comme des vermicelles pour finir actuellement en une frisure correcte, grande, large, complètement fermée, faisant souvent deux ou trois tours en forme de tire-bouchon.

Actuellement la frisure, surtout chez les Argentés, est très près de la perfection, comme le standard la prescrit. Je pense qu'au point de vue frisure on ne peut plus améliorer grand chose. En Europe Centrale les pigeons frisés sont connus depuis le XVII[e] siècle ; on élevait des Frisés partout. Bien sûr, rien de comparable avec les Frisés actuels que nous pouvons admirer dans nos expositions.

Le FRISÉ c'est un pigeon costaud, avec une poitrine large, et des pattes moyennes. Le manteau est très important : il doit être large et rond, pour donner la place à une frisure très fournie. Pour l'élevage, il vaut mieux une frisure serrée et plus petite plutôt qu'une frisure trop grande, trop souple et espacée, qui devient vite des vermicelles. La tête est légèrement bombée et lisse (chez le Frisé Hongrois).

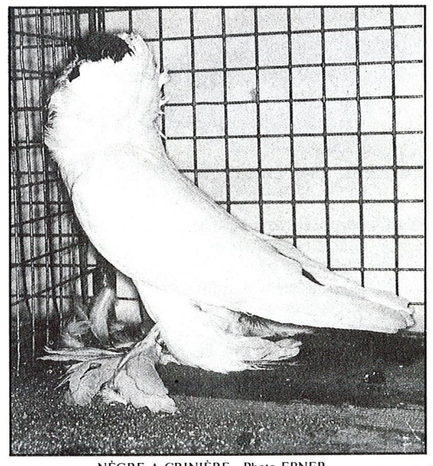
★ Le **FRISÉ HONGROIS** existe en noir, rouge, jaune, blanc, bleu et argenté. Dans les expositions on rencontre surtout l'Argenté, plus flatteur à l'œil. Le Bleu est très utile pour l'élevage, car deux Argentés accouplés donnent souvent des couleurs trop claires. Le bec est noir chez les Noirs , les Argentés et foncé, jusqu'à très foncé chez les Rouges, clair (corne) chez les Jaunes, couleur chair (presque transparent) chez les Blancs.

Les Frisés Hongrois sont bottés. Si les jambières sont développées, ce n'est pas un défaut, c'est la conséquence d'une frisure très développée.
Le ventre est plus clair, (gris clair), les plumes blanches sont un défaut sur le ventre et sous les caudales.

★ Le **FRISÉ MILANAIS** a une coquille avec des rosettes de chaque côté. Les pattes sont fortement emplumées avec des plumes assez longues (si elles sont courtes ce n'est pas un défaut). Le Frisé Milanais existe chez nous seulement en blanc, mais aux U.S.A. il y a aussi des Noirs, des Rouges des Bleus. Il y a aussi en Allemagne quelques sujets importés des U.S.A.

J'ai vu en Allemagne chez Monsieur KOLB, éleveur et juge, des Frisés Hongrois à manteau rouge importés de R.D.A. mais leur frisure est encore au stade primaire. Avant les expositions il faut habituer les Frisés à la cage. Seuls les sujets calmes peuvent faire voir toute leurs beauté ; aussi les juges leur attribueront avec plaisir un P.H. si le sujet est méritant.

★ Le **NÈGRE A CRINIÈRE**



NÈGRE A CRINIÈRE · Photo EBNER

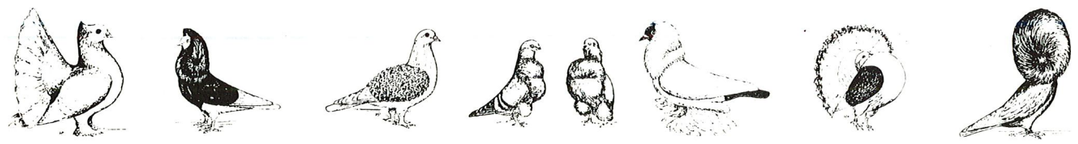
Le Nègre à Crinière a été créé en Allemagne, dans la région de Saxe. Issu du croisement d'un Tête de Maure avec un Capucin type ancien.
Typique est la structure autour du cou et de la tête avec en plus des pantoufles et des jambières très développées. La structure se compose de la crinière, du collier et du chapeau. La queue est longue, bien fermée. Cette structure est souhaité formée de plumes longues et raides, serrées. En France, il n'existe que la variété noire, c'est-à-dire que la tête une bavette moyenne et la queue sont noires ; les yeux sont de vesce. C'est là la difficulté : les yeux coulés sont fréquents car, les yeux foncés dans une tête colorée sont difficiles à obtenir et sont un casse-tête pour l'éleveur.
En Allemagne, on essaie de créer les Nègres à Crinière rouges, jaunes et bleus. Il en existe déjà quelques spécimens, mais ces variétés ne sont pas encore reconnues dans le standard. Mieux vaut améliorer les Noirs surtout dans la couleur de la tête et des yeux. Les points importants sont : la taille, structure, emplumement des pattes, les jambières, la couleur et les yeux

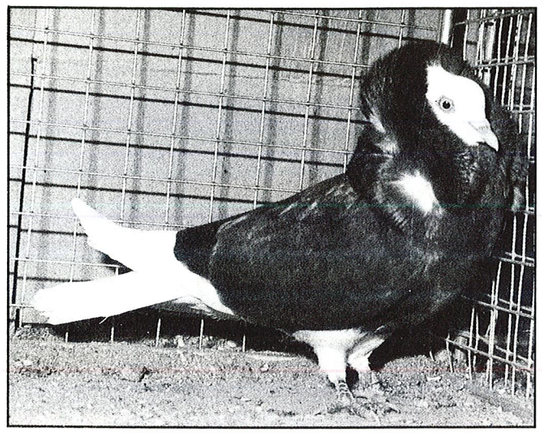
Il cohabite difficilement avec d'autres races. Il a l'air calme, mais il est assez sauvage. Il est dommage que très peu d'éleveurs s'intéressent à ce beau pigeon. Espérons que dans l'avenir nous le rencontrerons plus souvent dans nos expositions.

★ Le **CAPUCIN HOLLANDAIS**.

Le pays d'origine du Capucin Hollandais c'est l'Inde. Importé par les marins Hollandais en Europe vers le XVI[e] siècle. Le Capucin Hollandais n'était aux Indes qu'un pigeon culbutant. Plus tard, les éleveurs européens ont accouplé ce culbutant avec le Capucin Anglais. Ce croisement a donné l'aspect actuel du Capucin Hollandais. Très longtemps cette race n'était présente que dans quelques localités en Hollande. Plus tard, devenu populaire, il est maintenant connu et élevé dans toute l'Europe.

Il est de taille moyenne avec un port presque horizontal. Sa caractéristique est la





CAPUCIN HOLLANDAIS NOIR - Photo EBNER

pattes sont courtes. Le capuchon a donné son nom à cette race. Le capuchon se compose de 4 parties : rosette, crinière, chapeau et collier. La rosette est située des deux côtés du cou, à la partie inférieure. La crinière prend naissance à la base du cou et monte derrière le cou jusqu'en haut de la tête. Les plumes de la crinière doivent être bien serrées et relativement raides. Si les plumes ne sont pas trop souples, la crinière est bien fermée.

Le chapeau termine la crinière, ses plumes sont au dessus de la tête sans structure de plumes autour du cou. La tête est moyenne, bien arrondie, œil perlé, cou de longueur moyenne, poitrine arrondie, portée haute, les ailes de longueur moyenne reposent sur la queue. Les pattes sont lisses. Les plumes de la structure du cou sont bien serrées et pas trop longues. Les plumes devant le cou (collier) ne se touchent pas. Les plumes en bas du cou de chaque côté forment une rosette ovale. La tête et les yeux ne sont pas couverts par la structure.



CAPUCIN ANGLAIS NOIR - Photo EBNER

Les variétés sont : Noir, Brun, Rouge, Jaune, Bleu Barré noir, Tigré, etc. Les couleurs doivent être brillantes. La tête est blanche. Jusqu'à un demi centimètre en dessous des yeux. Les rémiges primaires (7 à 12) sont blanches. Le ventre et la queue sont blancs. La variété Tigrée a la structure colorée. C'est un pigeon rustique, robuste, bon reproducteur, très vivant, sans être sauvage. Très populaire en Europe et toujours présent aux expositions, pas trop nombreux, mais de bonne qualité.

★ Le **CAPUCIN ANGLAIS.**

Le CAPUCIN c'est le pigeon de Structure par excellence. Vers le XVI[e] siècle les marins Hollandais ont importé le Capucin de l'Inde en Hollande. Très peu de temps après, il était connu dans toute l'Europe. Ce sont les éleveurs Anglais qui ont perfectionné cette race à l'état actuel.

Le corps est moyen avec une allure très fière, corps redressé, la tête portée en arrière et relativement petite. Le corps bien dressé met en valeur la structure de cette race. Les yeux sont perlés. Le dos est long et étroit. Les ailes "en bateau" sont à éviter. Les toutefois toucher celle-ci. Le collier est composé de plumes longues et bien serrées comme la crinière. Les plumes reposent à plat sur les joues. Le collier bien fermé, descend le plus bas possible sur la poitrine. Une plume en bonne santé, c'est la condition principale de la Structure. Les variétés sont : Unicolores et Tigrés, Unicolores en Blanc, Noir, Rouge, Jaune, Bleu Barré ou Uni, etc. Les Tigrés sont différents des autres races, car les rémiges et la queue sont blanches. Blanches sont aussi les rémiges (6 à 7), ainsi que la tête et la queue. Le reste du corps est coloré.

Très doux et très gentil, il vaut mieux ne pas mélanger cette race avec d'autres en élevage. Ils élèvent bien leurs jeunes, à condition de réduire leur structure de façon à ce qu'ils puissent mieux voir.

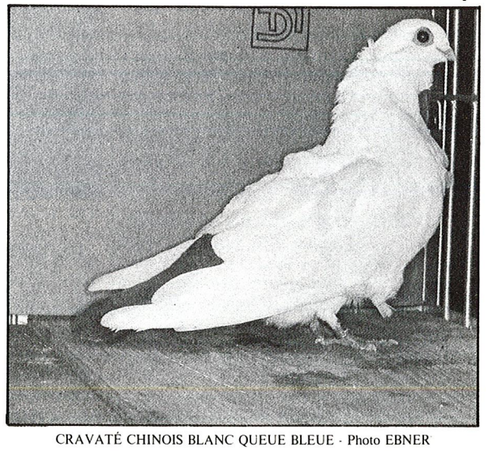
Avant les expositions, il est nécessaire de bien l'habituer à sa cage et lui apprendre à se tenir bien droit en mettant les mangeoires en hauteur et une séparation (carton) entre les cages pour que le pigeon soit obligé de se redresser pour voir son voisin. Très répandu en Europe et surtout aux U.S.A. où il y a des spécimens magnifiques, les éleveurs américains appellent le Capucin *"LES CHRYSANTÈMES VIVANTS"*. Je trouve que c'est une comparaison très justifiée.

★ Le **CRAVATÉ CHINOIS.**

Le CRAVATÉ CHINOIS est originaire des régions d'Afrique du Nord et d'Espagne. Cette race n'a rien à voir avec la Chine comme son nom le laisse supposer. En donnant ce nom à cette race, les éleveurs ont cru en augmenter le mystère et le charme. Le mystère Chinois était très à la mode à cette époque. C'est surtout grâce aux éleveurs des pays scandinaves que le Cravaté Chinois a atteint son top niveau. Les plus grands éleveurs de cette race sont en Suède, au Danemark et Hollande. C'est dans ces pays que sont nées les variétés difficiles : Rouges et Jaunes à Manteau Blanc et Blancs à queue colorée. Le créateur de la variété à manteau blanc est le suédois Gunnar NORDQVIST, mondialement connu sous le nom *"LE ROI DU CRAVATÉ CHINOIS"*. Ce célibataire endurci, habite à Sjöbo, en Suède. Sa petite maison entourée de volières, avec toutes les variétés.

La variété à manteau blanc a été obtenue par Gunnar NORDQVIST en croisant les Hauts Volants Néerlandais à manteau blanc avec le Cravaté Chinois.

Le Cravaté Chinois a un corps court avec une poitrine la plus large possible, condition première, pour une bonne structure. Le cou est court et en harmonie avec le corps



CRAVATÉ CHINOIS BLANC QUEUE BLEUE - Photo EBNER



VILLE DE LIMOGES
Palais des Expositions

EXPOSITION NATIONALE d'AVICULTURE et d'APICULTURE

organisée par le Syndicat Limousin Avicole et Apicole

DÉCLARATION D'INSCRIPTION

NATIONALE S.N.C.

de Monsieur .....

Adresse complète : .....

Code postal : ..... N° tél. : ..... Responsable du groupage : .....

Le soussigné, après avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les conditions, déclare :

Que ses animaux seront amenés installés à l'Exposition et réexpédiés par l'exposant / la Société **(Biffer l'un des deux mots)**

Si l'exposant charge la Société de la réception, de l'installation et de la réexpédition des animaux, il est indispensable de donner les renseignements suivants :

Gare où doivent être réexpédiés les colis : ..... N° tél. du destinataire : .....

DÉTAIL DES INSCRIPTIONS		OBSERVATIONS
..... Parquets d'élevage 1 - 6	.....	
..... lots à ..... F (Parquets 1-2 ou 2 couples de pigeons) (même race, même variété)	.....	
..... lots à ..... F (couples pigeons) ..... (même race, même variété)	.....	
..... lots à ..... F (unités)	.....	
Souscription en faveur du succès de l'Exposition	.....	
Palmarès obligatoire	25.00	
TOTAL	.....	

BROUSSAUD Jean-Pierre
Rue de Beynac
87110 BOSMIE-L'AIGUILLE

Adresser cette déclaration au Commissaire général, M .....

Le chèque des frais d'Inscription est à libeller : **Syndicat Limousin Avicole et Apicole.**

Fait à ....., le ..... Signature :

N.B. — La présente déclaration ne sera enregistrée qu'après réception de son montant.

CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS, le 15 SEPTEMBRE 1986

VALEURS	SOMME DUE PAR L'EXPOSANT	SOMME DUE PAR L'EXPOSANT
Ventes d'animaux		
Plaques		
Engagements - Palmarès		
Transport		
Achats		
SOLDE		

Somme due à l'exposant .....
par l'exposant .....

(Signature)

Règlement, le ..... Chèque n° ..... ou numéraire : .....

Une déclaration bien faite garantit contre toute erreur

Il y a un très grand intérêt à reproduire sur les deux feuilles, très fidèlement, les renseignements donnés

Faire les inscriptions dans l'ordre établi par le programme - Ne consacrer qu'une ligne par lot - Ne rien inscrire entre les lignes						
Numéros des cages	Couple : C Mâle : M Femelle : F	Numéros des bagues	DÉSIGNATION DES LOTS (race, couleur, variété)	Prix de vente	Ne rien inscrire dans ces colonnes	
					Ventes	Observations

VILLE DE LIMOGES

48e SALON INTERNATIONAL D'AVICULTURE

les 25 et 26 OCTOBRE 1986

NATIONALE S.N.C. 1986

Organisé par le Syndicat Limousin Avicole et Apicole - 35, rue de Strasbourg, Limoges — au Palais des Expositions de La Bastide.

Sous le haut patronage de :
— Monsieur le Ministre de l'Agriculture.
— La Société Centrale d'Aviculture.
— La Confédération Nationale d'Aviculture de France.
— La Société Nationale de colombiculture, qui organise sa Nationale.
— Des clubs : Houdan - Faverolles Club de France - Club Français du Cauchois -Club des Amis du Mondain, qui nous font l'honneur de disputer leur championnat à Limoges.

Le Jury sera composé de Juges officiels de la S.C.A.F.

RÉCOMPENSES

Il sera décerné un **GRAND PRIX D'HONNEUR** dans les catégories suivantes (Pigeons) :

Pigeon de forme français	Pigeons tambour
Pigeons de forme étrangers	Pigeons de structure
Pigeons à caroncules	Pigeons cravatés
Pigeons type poule	Pigeons de vol
Pigeons boulants	Pigeons de chair

A cette exposition se dérouleront le Championnat Pigeons Cauchois
Championnat Pigeons Mondains

Il sera décerné un seul P.H. par classe de 20 sujets. Le Jury pourra décerner autant de premiers, deuxièmes et troisièmes prix qu'il y aura de sujets méritants. Pour les championnats, c'est le Jury qui désignera les champions par races et variétés.

PRIX DES CLASSÉS

Les G.P.H. recevront un objet d'art en porcelaine de Limoges ou une coupe. Un objet en porcelaine de Limoges ou une coupe récompensera chacun des 3 meilleurs P.H. choisis par chaque Juge (en plus des G.P.H.) parmi les animaux qu'il aura jugés (100 environ). Pour les championnats, les récompenses seront distribuées par les clubs sous leur responsabilité.

RÈGLEMENT

Article Premier : L'Exposition organisée par le Syndicat Limousin Avicole et Apicole aura lieu au Palais des Expositions de Limoges (La Bastide) les 25 et 26 octobre 86. Elle sera ouverte à tous les aviculteurs éleveurs amateurs ou professionnels. Les sujets inscrits doivent être la propriété de l'exposant.

Article 2 : Composition des lots et droits d'inscription.

DROITS D'INSCRIPTION (pour les Membres S.N.C. seulement)
Les volières pigeons ne sont pas acceptées (par manque de matériel adapté)
Couple : 26 F Unité : 16 F Palmarès obligatoire : 25 F
Palmarès : 25 F (obligatoire pour les exposants).

Les lots exposés ne pourront être divisés ou associés pour la mise en vente.

REMARQUE : Cette déclaration d'inscription est exclusivement réservée aux pigeons. Si un membre S.N.C. veut exposer d'autres animaux il doit s'adresser à M. BROUSSAUD afin d'obtenir la feuille d'inscription normale.
Dans ce cas, régler le catalogue sur la feuille normale et non sur la feuille S.N.C.

IMPORTANT : Pour venir en aide aux exposants lointains, une somme de 50 F sera adressée par M. TANCHOU, trésorier de la S.N.C., cela dans le mois qui suivra l'exposition, à tout exposant S.N.C. habitant à plus de 200 km de Limoges ; de façon à atténuer les frais de transport.

Article 3 : Toute demande d'engagement doit être adressée **AVANT LE 13 SEPTEMBRE 86.** Commissaire Général : M. Jean-Pierre BROUSSAUD, 16, rue de Beynac, 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE - Tél. 55.39.01.98 (après 20 h. de préférence).

Elle devra être accompagnée du montant des inscriptions (mandat, chèque bancaire ou postal libellé au nom du **Syndicat Limousin Avicole et Apicole).**

Article 4 : Opérations de concours.
Mardi 21 et Mercredi 22 octobre 86 DE 8 h. à 18 h. : réception des animaux et mise en cage.
Jeudi 23 octobre 86 : Opérations du Jury à partir de 8 h. (entrée interdite à toutes les personnes ne participant pas au jugement).
Samedi 25 et Dimanche 26 Octobre 86 : Exposition ouverte au public de 9 h. à 18 h. (restaurant sur place).
Lundi 27 octobre 86 : Réexpédition des animaux (transport à la charge de l'exposant).

Article 5 : Mesure sanitaire. — Les animaux subiront à l'arrivée une visite. Tout animal déclaré suspect sera retourné ainsi que ceux se trouvant dans le même emballage, aux frais de l'exposant et sans remboursement des droits d'inscription.

Article 6 : Les récompenses seront décernées d'après les décisions du Jury désigné par le Comité d'Organisation de l'Expédition. Les décisions du Jury seront sans appel.

Article 7 : Les exposants désirant vendre les lots exposés devront écrire obligatoirement le prix de vente sur leur feuille de déclaration. Ce prix sera majoré de 10% à la charge de l'acheteur au bénéfice du Syndicat et inscrit au catalogue. Les animaux vendus pourront être retirés immédiatement par les acheteurs. Les exposants qui retireront leurs animaux de la vente après le jugement devront acquitter les 10% au bénéfice du Syndicat. Les mises en vente après jugement se feront dans la mesure du temps disponible aux bureaux de ventes.

Article 8 : Il est interdit de mettre en vente des animaux dans l'enceinte du Parc des Expositions sans passer par le bureau des ventes. L'entrée d'animaux autres que ceux participant à l'exposition sera interdite.

Article 9 : Le Comité prendra toutes dispositions pour la nourriture, la surveillance des animaux. Il ne sera rendu responsable ni des décès, ni des vols, ni des erreurs, ni des changements, ni des envols, ni des pertes et dommages de quelque nature que ce soit qui pourraient survenir aux exposants, à leurs employés, aux animaux, aux emballages, instruments, matériels, produits, même du fait de l'incendie ou au cours des transports, ainsi qu'aux visiteurs.

Article 10 : Pour les cas non exposés dans ce règlement, les exposants se reporteront au règlement général des expositions édité par la S.C.A.F. Tous les cas non prévus seront examinés et tranchés par le Commissaire Général de l'Exposition.

Article 11 : En cas de grève ou de non acceptation des animaux par la S.N.C.F., SERNAM ou autre, le Syndicat Limousin Avicole et Apicole ne remboursera pas les frais d'engagement.

Article 12 : Toute réclamation concernant le Salon devra être adressée par écrit dans les 10 jours qui suivront la clôture de l'Exposition au **Commissaire Général :** M. Jean-Pierre BROUSSAUD, 16, rue de Beynac, 87110 BOSMIE-L'AIGUILLE.

IMPORTANT : CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE **15 SEPTEMBRE 1986 (dernier délai).**

Le Comité se réserve le droit de clore les inscriptions avant cette date en cas de manque de matériel ou pour toute autre cause.

PRIX SPÉCIAUX S.N.C.

— **4 Grands Prix** S.N.C. de chacun 500 F. :
soit au meilleur sujet mâle adulte,
au meilleur sujet femelle adulte,
au meilleur sujet mâle jeune,
au meilleur sujet femelle jeune.

— L'ensemble des pigeon étant réparti en 10 groupes (voir recueil des standards S.N.C.), dans chacun des groupes le meilleur sujet adulte et le meilleur sujet jeune recevront **chacun un prix de 200 F.**

Ces prix ne seront décernés qu'à des sujets ayant obtenu P.H. et ne seront cumulables avec les Grands Prix S.N.C.

Tout éleveur, s'il le désire, pourra recevoir une coupe au lieu du prix de 200 F.

— Prix d'élevage :

Les membres du Conseil estiment que distribuer des prix d'élevage est très important, car cela met en valeur un éleveur et son élevage.

Il se disputera sur 6 sujets (4 jeunes et 2 adultes) dans la même race et variété.

Il y aura 1 lauréat en races françaises (forme et fantaisie groupés) et 2 lauréats en races étrangères (forme et fantaisie).

Attribution à chacun d'eux d'un prix de 300 F.

Si des éleveurs sont à égalité de points, ils seront départagés en comptabilisant les 7e, 8e et 9e pigeons.

Decompte des points : G.P.H. et PH. ..... 10 pts
1er prix ..... 8 pts
2e prix ..... 5 pts
3e prix ..... 2 pts

Les organisateurs de Limoges auront le libre choix des juges.
La S.N.C. ne peut que recommander aux clubs d'organiser leur championnat national à l'occasion de cette Exposition de Limoges.

COUPE ANDRÉ MICHELS

Une coupe offerte par notre Président d'Honneur André MICHELS sera mise en compétition lors de la Nationale de Limoges.

Cette coupe sera cette année réservée aux Races de forme Françaises bagues 86.

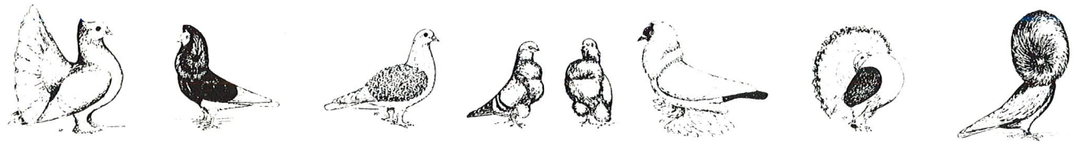
Pour concourir pour cette coupe les éleveurs devront avoir présenté au minimum 4 sujets de même race ; même variété. Le décompte se fera sur le meilleur mâle et la meilleure femelle suivant le barème suivant : G.P.H. : 12 - P.H. : 10 - 1er Prix : 8 2e Prix : 5 - 3e Prix : 2 points.

En cas d'égalité de points aura priorité le sujet remportant le prix le plus élevé. Si cette clause ne permet pas de départager les concurrents, interviendront alors le 3e ou 4e sujet, etc... En dernier recours on pourra procéder à un tirage au sort.

LA PRÉSENTE FEUILLE EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX PIGEONS.

SI VOUS DÉSIREZ EXPOSER A LIMOGES D'AUTRES ANIMAUX, DEMANDEZ LES FEUILLES D'INSCRIPTIONS GÉNÉRALES

à Monsieur J.-P. BROUSSAUD
Rue de Beynac
87110 BOSMIE-L'AIGUILLE



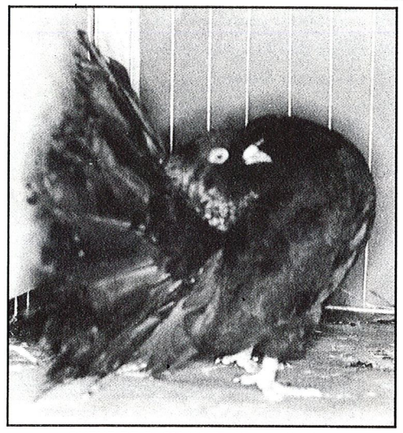
qui repose sur des pattes courtes. Sa structure est caractéristique La collerette monte jusqu'au niveau des yeux. Les plumes sur la poitrine (rosace) sont longues et souples. Une raie nette et droite, bien horizontale sépare les plumes. Une partie des plumes est dirigée vers le haut et l'autre partie vers le bas jusqu'au ventre. Typiques sont aussi les plumets composés de plumes plus souples devant les cuisses.

Les variétés sont nombreuses, et il y en a pour tous les goûts. En unicolores, toutes les couleurs, Tigrés manteau blanc et Blancs à manteau coloré, dans toutes les couleurs.

En élevage, pas de problèmes : bon éleveur et producteur assez nombreux aux expositions. Les P.H. et G.P.H. ne sont pas rares, ils prouvent la haute sélection de la race. Les variétés en coloris rares ont encore besoin d'être améliorées.

Avis aux amateurs et au boulot !

★ Le **QUEUE DE PAON**



QUEUE DE PAON NOIR - Photo EBNER

Le Queue de Paon a été importé des Indes et c'est la plus ancienne race de pigeons. Pendant de nombreuses années, le Queue de Paon a été élevé en Europe en différents types. Aujourd'hui c'est le type du Queue de Paon Moderne qui domine en Europe. Nous devons cela et il ne faut surtout pas l'oublier, à Monsieur René JEAN qui a fait un travail énorme en collaboration avec la Commission des Standards.

Maintenant, le standard moderne est adopté en France. René JEAN et SAURIN ont ensuite importé d'Amérique à grands frais des sujets.

A partir de ce moment, l'élevage des Queue de Paon a fait des progrès énormes. On peut s'en rendre compte aux Championnats de France. C'est vrai pour les unicolores, surtout les blancs. Pour les bicolores, il y a encore beaucoup de chemin à faire.

Le Queue de Paon doit être typé, c'est-à-dire : le corps porté en arrière, posé sur la pointe des doigts, la tête repose sur le dos, les rémiges portées en dessous des dernières caudales.

La queue forme un éventail en forme d'une assiette à soupe. Trop portée en avant, la queue forme un parapluie, trop portée en arrière, en bas et fermée, elle a la forme d'un entonnoir.

Les queues en parapluie ou en entonnoir sont des défauts graves.

La tête est toujours petite et lisse. Les yeux sont de vesce chez les Blancs et chez les Bicolores à tête blanche. Les variétés unicolores ont toujours l'œil rouge orangé (de coq) ou jaune ou perlé. L'œil perlé est souhaité. Le cou doit être de la même longueur que le dos. Si le cou est trop long il ne repose pas sur le dos, alors il manque de type. Le corps est menu, il faut qu'il soit rond, petit, en proportion avec l'éventail. Celui-ci doit être grand. Ce n'est pas facile à obtenir, c'est même contre nature.

Pour moi, l'idéal c'est un corps rond, bas sur pattes ; corps en proportion avec l'éventail.

Très important aussi : la qualité de la plume qui forme l'éventail. Elle doit être large, dure, longue et sans frisures ; le nombre de plumes n'a pas d'importance, ce qui compte c'est un éventail bien fermé et que les plumes du bas touchent presque le sol.

La palette des couleurs est très grande. Unicolore en Blanc, Noir, Rouge, Jaune et Bleu avec ses différentes nuances.

A manteau noir, rouge, jaune, bleu barré et martelé. L'important, c'est que les 7 à 10 rémiges soient blanches et surtout que les plumes du pouce soient colorées.

A corps coloré et queue blanche en noir, rouge, jaune, bleu barré, martelé.

A corps blanc et queue colorée dans les mêmes couleurs.

Tigré en noir, bleu rouge et jaune : le corps est foncé, parsemé plus ou moins de plumes blanches (tigré foncé ou clair).

Important : les rémiges primaires et la queue sont colorées.

Les Papillotés ont des plumes blanches dans le vol et la queue. La variété Miroir existe en rouge et jaune. Celle-ci est supérieure à la rouge qui ont souvent le ventre bleuté. Chaque caudale est marquée d'une tâche blanche à son extrémité. Si la queue est correcte et les plumes bien placées, ces tâches forment une bande blanche qui donne un aspect très attractif. Les Queues de Paon à Miroir sont issus de Queue de Paon rouge ou jaune à queue blanche avec un Culbutant de Rshew avec au moins 16 caudales.

La variété Soie est née d'une mutation. Les plumes sont fines comme des cheveux, comme la soie d'Irlande d'où le nom. Elevé surtout en Angleterre et en Ecosse. Ce pigeon ne peut pas Voler, il est très rare en France. Monsieur MERIGUET expose régulièrement ses sujets dans les expositions et obtient souvent des P.H. Le facteur soie est transmissible à tous les pigeons. Monsieur MERIGUET l'a prouvé en croisant Capucin Queue de Paon Soie. Les rémiges et la structure du cou sont en plumes soie. J'ai vu ces Capucins à Châtellerault.



CAPUCIN SOIE à M. MERIGUET - Photo RIPALDI

C'est curieux et intéressant mais sans intérêt.

Les Queues de Paons sont bons reproducteurs et excellents nourriciers ; moi-même je m'en sers pour élever des Boulants Anglais. Ils ne m'ont jamais déçu.

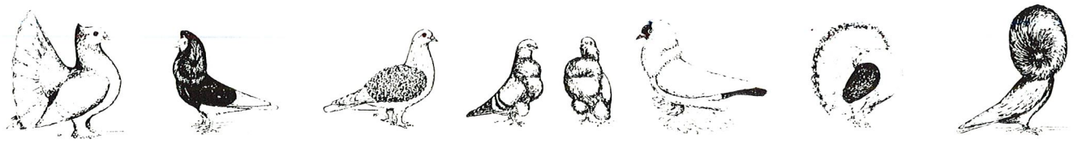
Ils sont très populaires et élevés dans le monde entier. En période d'élevage, pour assurer une meilleure fécondation, on coupe à gauche et à droite de l'éventail 5 à 7 caudales ce qui facilite l'accouplement et évite les œufs clairs.

Les variétés rares : à manteau, à queue blanche, tigrés et papillotés sont moins bien typés que les unicolores. Le corps est moins rond, souvent plus gros et plus haut sur pattes. Il y a là encore du travail à faire : croiser avec des blancs et procéder à une sélection sévère. Chaque éleveur devra apprendre à placer les plumes de la queue, opération nécessaire et importante pour la préparation aux expositions. Il est à conseiller de placer les plumes une ou deux fois par semaine pour les sujets destinés à être exposés, pour les autres, les mauvais ils prendront le chemin de la cuisine (casserole).

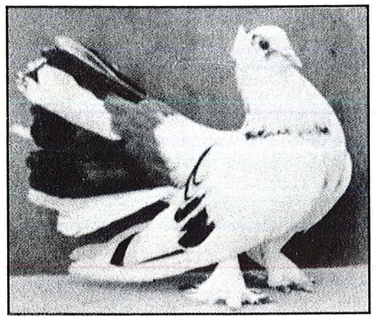
C'est un élevage qui prend du temps mais c'est passionnant.

★ Le **QUEUE DE PAON INDIEN.**

C'est l'ancêtre de tous les Queues de Paons du monde. Aux Philippines on peut



en voir dans les cages, dans toutes les variétés sur les marchés. Il existe différents types avec ou sans huppe, pattes lisses ou emplumées. La queue est beaucoup moins étalée moins redressée et ouverte, elle est portée en entonnoir. La Queue de Paon Indien, rare en Europe, inexistant en France mais il est très populaire aux U.S.A. En Allemagne on peut voir quelques sujets ; la race est reconnue par le Standard.



QUEUE DE PAON INDIEN - Photo EBNER

Il est très demandé en Amérique ; pour pouvoir satisfaire cette demande grandissante, les éleveurs américains ont croisé le Queue de Paon normal mauvais type, corps grossier, queue en entonnoir avec le Haut Volant pattu muni de huppe. Les résultats sont étonnants. Déjà en première génération les sujets ressemblent très fort au Queue de Paon Indien et certains sont tout à fait les caractéristiques de l'Indien.

Toutes les couleurs sont admises.

Si le niveau du Queue de Paon en France est très élevé c'est grâce à René JEAN, fondateur du Club des Queues de Paons et et aux éleveurs qui ont importé à grands frais des sujets des U.S.A. et du Canada. Ils ont su aussi maintenir et améliorer les autres variétés. Merci mes Amis. Ces éleveurs de Queues de Paons sont maîtres-coiffeurs au même titre que les éleveurs de Pigeons Poules sont sculpteurs et les éleveurs de Boulants des dresseurs et des imitateurs.

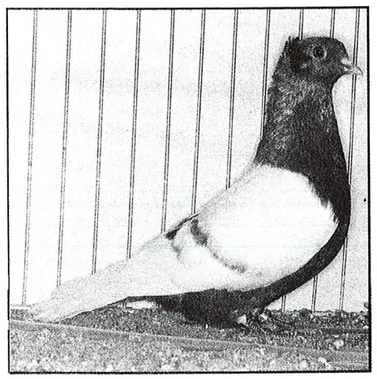
Amicalement vôtre :
"Tonton EBNER"

LES ORGANES DES SENS CHEZ LES OISEAUX

par Michel GAUTHIER

1° — Les organes des sens "inférieurs"

Dans tout l'épiderme sont réparties des terminaisons nerveuses libres provenant de cellules, dont le noyau est situé dans le système nerveux central. Ces terminaisons sont surtout très répandues dans les parties de la peau dépourvues de plumes. Les réseaux qui terminent les ramifications de ces nerfs adhèrent à des cellules épidermiques. On attribue à ces structures les perceptions de la température et de la douleur.



Championnat de France des Pigeons Couleurs - Marseille 1986
Champion Variété : BOUVREUIL ALLEMAND
Propriétaire BOUTONNIER - Photo EBNER

Les corpuscules de Herbst :

On en trouve dans le derme — aussi bien dans la peau ordinaire que dans le bec et les pattes — dans le périoste, dans les gaines des muscles et dans la cavité buccale. On a souvent attribué un rôle purement tactile aux corpuscules de Grandy et de Herbst. Mais on leur accorde en outre, la fonction régulatrice de l'isoionie des tissus et celle de la perception d'excitations vibratoires. Ce dernier rôle est attribué à la ligne de corpuscules de Herbst, située entre le tibia et le péroné.

2° — Les organes gustatifs :

Les organes gustatifs ne représentent rien de particulier. Ce sont des "bougeons du goût", tels qu'on les trouve chez tous les vertébrés, on ne les trouve jamais dans la partie antérieure mais seulement dans la région caudale et sur les flancs de la langue, et aussi dans la partie molle du palais.

Les recherches de Moore et Eliot (1946) précisent des données de Botezat. Ces auteurs trouvent une moyenne de 37 bougeons gustatifs sur la langue du pigeon (27 au minimum, 59 au maximum, dont 70% sont situés dorsalement, en arrière du pli dorsal de la langue. Le rôle du goût semble être analogue au nôtre.

3° — Les organes olfactifs :

L'orientation de l'oiseau dépend surtout de la vision et de l'ouie : l'odorat ne joue en général qu'un rôle très secondaire. Les narines sont situées dans le bec corné supérieur.

L'importance de l'odorat pour les oiseaux est un sujet de discussion. Les expériences d'Audubon (1826) ont été les premières à mettre en doute cette fonction chez les vertébrés. Il a démontré que les Vautours sont incapables de découvrir un cadavre par l'odorat. Bajandurou et Larin (1935) dans leurs expériences avec la Tourterelle, concluent en faveur d'un sens olfactif très net et ils distinguent même deux tempéraments différents dans les réponses des individus examinés. Cependant, Walter (1943), en répétant ces expériences avec des pigeons, canards, perruches et chardonnerets, et en utilisant, en plus l'ancéphalogramme électrique comme test, arrive à une conclusion entièrement négative. Il constate que, malgré un organe olfactif normalement développé, l'odorat ne joue aucun rôle. Le problème reste donc en suspens.

4° — L'organe stato-acoustique :

Ce qu'on appelle couramment l'organe de l'ouie. Système qui transmet les excitations nécessaires au maintien de l'équilibre ainsi que les sensations de l'ouie. Il se compose des oreilles, interne et moyenne, que l'on trouve chez tous les reptiles, et de l'oreille externe, qui est une acquisition propre aux homéothermes.

L'étendue de l'ouie des oiseaux a été examinée par des moyens expérimentaux.

Ainsi, Brand et Kellay (1939) ont montré un rayon auditif allant de 200 à 15000 vibrations par seconde. Les recherches d'Edwards (1943), utilisant le dressage par réflexes conditionnés, étendant la limite inférieure à 60 vibrations pour le Grand Duc, mais ne confirment pas le maximum de 15000 que les recherches antérieures ont trouvé chez l'Etourneau. Le rayon auditif semble être plus étroit chez l'oiseau que chez l'homme : 60 à 7600 ou 15000 au lieu de 16 à 20000. Il est particulièrement intéressant de constater qu'à l'exception du Hiboux les oiseaux semblent insensibles aux sons très bas de notre gamme.

5° — Les yeux et la vision :

L'accommodation de l'oiseau serait purement irienne, l'iris jouant le rôle de compression lentis.

La sensibilité lumineuse et l'adaptation, sauf certains gallinacés (poules, etc.) il n'y a pas d'oiseaux sténophotes (à vision limitée à grande lumière), la plupart des oiseaux ont un certain degré de vision crépusculaire, particulièrement étendue chez les rapaces nocturnes.

La vision des couleurs :

Ce mode de vision est modifié par la présence des boules colorées, l'oiseau a dans sa rétine un appareil de vérification des couleurs des objets extérieurs qui, grâce à ce petit mouvement de la tête ou de l'œil, peuvent être explorées à travers des boules de diverses teintes. C'est peut-être ce qui permet à l'oiseau de distinguer des insectes mimétisants sur des fonds homochrones, où l'œil de l'homme ne les aperçoit pas.
L'acuité visuelle des oiseaux paraît dépasser la structure de leur rétine, telle du moins que nous savons la comprendre. Cela est peut-être en rapport avec la magnifique mosaïque polychrome que l'on voit si facilement en étalant sous le microscope une rétine d'oiseau.

Champ visuel :

Chez le pigeon, les champs visuels latéraux s'étendent à droite et à gauche, jusqu'à 150 degrés au moins, c'est 300 degrés de champ total. Il ne reste donc derrière la tête de l'oiseau qu'un espace de 60 degrés au plus qui ne soit pas perçu quand la tête est immobile, les pigeons ne tournent la tête que fort peu, l'étendue latérale de leur champ visuel rend ce mouvement inutile.
La vitesse de vol rend nécessaire la rapidité des perceptions visuelles. La faiblesse de l'odorat laisse à la vision chromatique et à l'acuité toute la charge de la recherche et du choix de la nourriture.

A tous ces sens il en manque un, celui de la parole. Très peu d'oiseaux sont muets, parmi ceux-ci ne citons que la cigogne. Beaucoup de recherches ont été faites dans ce domaine pour comprendre ou expliquer ce langage. Un biologiste Schjelderup-Eble (1922) a reconnu l'existence chez la poule de 10 cris différents, chacun ayant sa signification propre : 1° le cri de ponte, 2° le caquettement ou cri rythmé fait de 5 à 15 petits cris saccadés, 3 à 5 par seconde environ, séparés par un cri plus élevé et bref ; 3° le chant proprement dit ; 4° l'avertissement et le glousse-ment ces 2 cris sont utilisés comme signaux d'alarme, appel des poussins, etc..., leur modulation varie selon les circonstances ; 5° criaillement ; 6° le cri de menace ; 7° le cri de défense du nid ; 8° le gloussement ; 9° le cri d'appel ; 10° le petit piaillement. Le coq a en plus deux cris pour convier la poule à l'accouplement et un cri d'avertissement, en revanche, il n'émet ni gloussement, ni cri de défense du nid ; sont chant en cocorico est tout que celui de la poule, ses cris d'alarme seraient différents selon que le danger est dans l'air ou à terre. Cris et gestes se complètent et jouent un rôle très important dans les rapports sociaux.

Bibliographie
Traité de zoologie Anatomie, Systématique,
Bibliographie publiée sous la direction de Pierre P. Grassé
Oiseaux Tome XV

Michel Gauthier

S.O.S. ROMAIN

par *Jacky PONCELET*



P.H. à l'EXPOSITION de TOULOUSE 1985
"ROMAIN FAUVE" - Propriétaire DOIZON — Photo EBNER

Eleveurs de ROMAINS depuis de nombreuses années, c'est avec beaucoup de passion que je lis les articles traitant de ce magnifique pigeon qu'est le ROMAIN, et particulièrement les articles sur le Gris Piqué qui sort d'actualité.

Malgré tout mon respect pour les auteurs, je pense tout simplement que l'on en fait un peu trop. Je m'explique très brièvement. Qui peut dire le Gris Piqué c'est ça, comme ça, alors, qu'à ma connaissance, aucun des membres actifs du Romain-Club n'a vu un vrai Gris Piqué. Alors, tout ce que l'on écrit, ou que l'on peut dire, ne sont que des hypothèses.

Donc, je pense que s'il faut écrire sur le ROMAIN, parlons donc que 95% des ROMAINS ont de mauvaises têtes, des yeux trop souvent trop sablés, des becs droits, etc...

Bref, ce que je voulais dire, c'est que pour le Romain, il y a bien plus urgent qu'à vouloir refaire ou imiter un Gris Piqué.

Pour essayer de me faire comprendre, un copain m'a fait quelques photos qui je pense pourront servir le Romain :

N° 1 : mâle fauve très fort, bon œil ainsi que le tour d'œil, bref, très bon sauf la tête et le bec



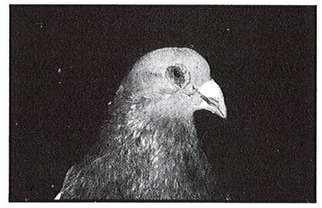
N° 2 : la tête du même sujet où l'on peut constater qu'entre la tête et le bec, il n'y a pratiquement pas de cassure (front fuyant), et le bec bien petit est légèrement droit pour un géant de 1300 gr. Soit dit en passant, que ce sujet a fait plusieurs P.H., car hélàs, dans les expositions, on récompense le meilleur de la classe, même s'il est porteur de défauts. Et je pense que c'est une raison de la prolifération de sujets de ce genre, car on a autant de chance avec un tel sujet d'avoir dans la descendance des têtes de béliers que d'avoir les 6 bons numéros du loto.



Heureusement, quelques éleveurs ont encore quelques sujets avec des têtes de rêve, très forts et surtout un front très large, c'est ça le ROMAIN.



N° 3 : tête de femelle fauve, vue de face, très large à la naissance du bec, c'est à mon avis très important.

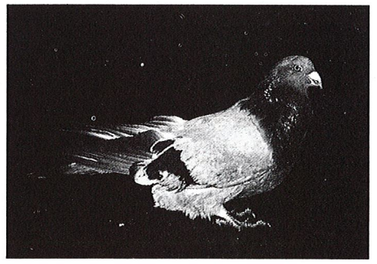


N° 4 : la même tête légèrement tournée où l'on peut voir un bec fort et argué.

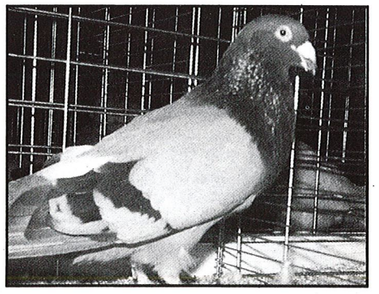


N° 5 : Vue de profil et là j'insiste sur le départ de la tête à mon avis très bon.

N° 6 : très bonne femelle bleue à l'exception de la couleur.



N° 7 : superbe mâle bleu, et malgré sa modeste récompense à une expo de Paris reste néanmoins pour moi un prototype de la race.

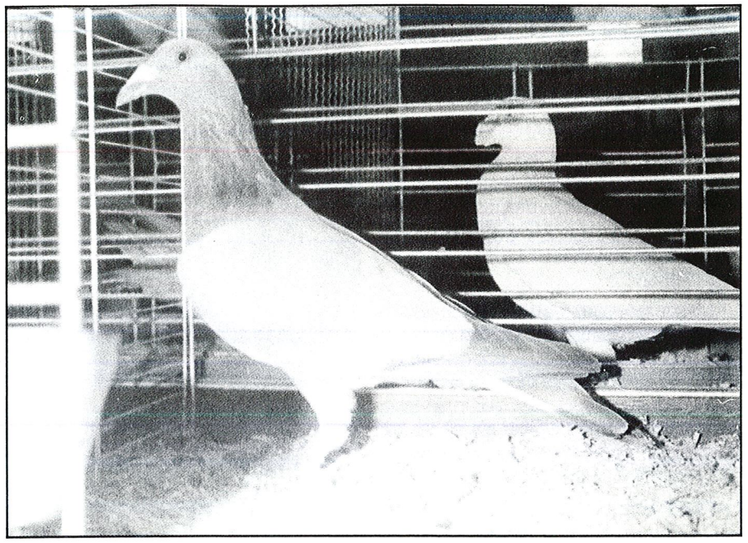


J'espère que ces quelques lignes serviront simplement le ROMAIN.

ADOPTION des ŒUFS et des PIGEONNEAUX

par J.-M. OTHELIN

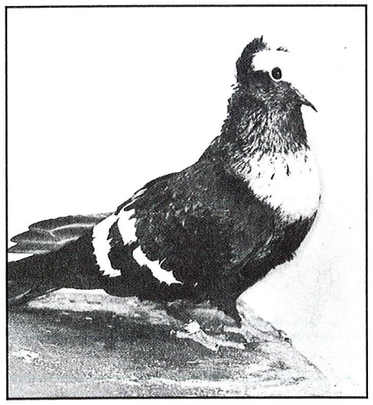
Pour diverses raisons l'éleveur est amené à confier à d'autres couples des œufs ou pigeonneaux issus d'autres pigeons. Il arrive parfois que des sujets de valeur couvent mal, cassent leurs œufs ou quittent le nid avant l'éclosion. Dans tous ces cas on confiera les œufs à un autre couple qui a pondu le même jour si possible. L'écart ne doit pas être trop important car les parents adoptifs quitteraient le nid vers 19 jours, même si les œufs sont bêchés. Par contre le cas contraire réussit très bien. J'ai confié à plusieurs reprises des œufs qui avaient 15 jours d'incubation à un couple qui couvait depuis deux jours, l'éclosion et l'élevage des jeunes ne posa aucun problème. Cette observation remet en cause la théorie selon laquelle le lait de jabot ne se formerait que quelques jours avant la fin d'un cycle normal d'incubation. Dans cet article je voudrais également parler de l'élevage des pigeons à bec court (Satinettes, Blondinettes, etc...). Cet élevage suppose d'avoir toujours sous la main des couples nourriciers. En effet, si l'élevage des jeunes par leurs parents s'effectue de façon correcte dans les cinq premiers jours, ensuite le bec des pigeonneaux prend une forme si large que les parents n'arrivent plus à l'introduire dans le leur. Malgré beaucoup d'efforts la nourriture régurgitée ne passe plus et finit dans le nid ou sur le plastron. Si on laissait les jeunes avec leurs parents, ils finiraient par mourir de faim. A l'inverse, des pigeonneaux à bec normal pourraient être nourris tout à fait convenablement par des parents à bec court. A cinq jours ils faut donc avoir recours à un couple nourricier car le nourrissage à la main, difficile, demande trop de temps et de surveillance. Le problème est de faire coincider le rythme de reproduction des nourriciers et des couples à bec court. Le nombre des couples nourriciers devant être deux fois plus important que les couples de bec court. Faire coincider les naissances des uns et des autres est le travail le plus important. Si on peut considérer que lorsque les parents disposent d'un granulé de bonne composition, le lait de jabot n'est indispensable que **pendant 2 jours**. Le choix des nourriciers se portera en général sur des pigeons de plus grosse taille que les becs courts à condition qu'ils aient fait leurs preuves de bons parents. Certains utilisent le voyageur, d'autres le Carneau, le Lynx. Personnellement, j'utilise des Texans et des Montaubans avec un bon succès. Lorsqu'ils sont en âge de se déplacer, on mettra à la disposition des jeunes une mangeoire dans la case afin qu'ils puissent s'alimenter très tôt. Attention, il ne faut jamais mettre dans un même nid un pigeonneaux à bec court et un autre à bec normal, ce dernier prendrait vite le dessus et les parents se désintéresseraient de l'autre. Bien qu'il demande beaucoup de réflexion et de travail, l'élevage des pigeons à bec court vous fera connaître bien des joies.



TARBES 85 - G.P.E. ALOUETTE DE COBOURG UNIE - Photo RIPALDI

STÉRILITÉ CHEZ LE PIGEON

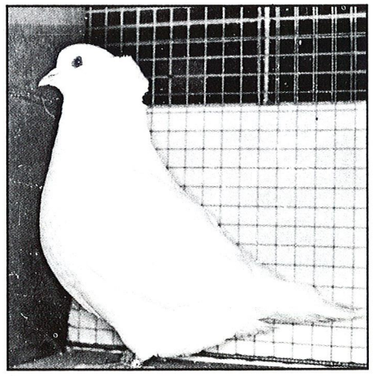
Il n'est pas rare que la première et même la deuxième couvée soient claires chez un jeune couple. Si une telle infertilité se poursuivait, il faudrait alors s'en inquiéter. La première initiative est de couper les plumes autour de l'anus des deux sujets. Il arrive en effet que des plumes empêchent un accouplement correct. Il ne faut pas arracher les plumes, mais les couper car elles repousseraient vite. A la suite de cette opération, les choses rentrent souvent dans l'ordre dès la première ponte qui suit la coupe des plumes.



METZ 85 - P.H. M. J. ÉTOURNEAU A CALOTTE
Propriétaire DOR Norbert - Photo RIPALDI
Photo EBNER

Si, toutefois, l'infertilité persistait il faudrait alors reconsidérer le problème. Après huit jours de couvaison, on mire les œufs et, s'ils sont clairs, on les remplace par des œufs d'un autre couple dont les œufs sont bons. A l'éclosion le couple élèvera les jeunes issus de ces œufs. Souvent, le couple stérile peut devenir fécond lors de la prochaine couvée. On procèdera de la même façon lorsqu'une pigeonne ne pond pas du tout. L'introduction des œufs se fait en fin d'après-midi. Ce phénomène peut s'expliquer par le déclenchement d'un processus hormonal qui remet les choses en ordre.

Si, malgré ces tentatives vous n'obtenez pas de résultat en cas de stérilité, il faudra déterminer quel est le sujet stérile. Le mâle est accouplé avec une autre femelle, la femelle avec un autre mâle. Avec cette façon de procéder on ne tarde pas à connaître le sujet responsable. Il arrive aussi que les deux sujets du couple stérile s'avèrent féconds



ANTIBES 85 - SOTTO BANCA,
Champion de France
Photo RIPALDI

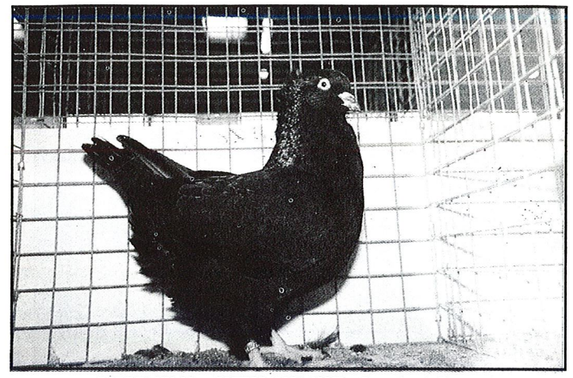
avec leurs nouveaux partenaires. Comme on le voit, il ne faut pas éliminer trop rapidement les couples ou les sujets dits "stériles" surtout s'il s'agit de pigeons de valeur.

La surpopulation des volières est également une source d'infertilité des œufs car le cachage des couples est perturbé par les autres mâles. Il faudra également veiller à une alimentation correcte, mélange, granulés ainsi qu'un complexe vitaminé une fois par semaine dans l'eau de boisson. Lorsque toutes les causes pouvant produire des œufs clairs auront été éliminées pn pourra seulement alors sacrifier le ou les sujets stériles.

Jean-Marie OTHELIN

LA TRICHOMONOSE DU PIGEON

par le Docteur Roland DAMS



BORDEAUX 85 — SOTTOBANCA NOIR - Champion de France
P.H. à M. KERADEUNEC Serge - Photo GUIMBERTAUD

A la demande de notre Président Bernard FAVIER, voici quelques notes sur une maladie très classique atteignant nos élèves !

La trichomonose est due à la prolifération d'un parasite formé d'une seule cellule (PROTOZAIRE) du genre TRICHOMONAS COLUMBE.

On trouve des parasites voisins de Trichomonas C, chez la femme : TRICHOMONAS VAGINALIS (responsable de la vaginite) et chez le dindon : HISTOMONAS MELAGRIDIS (intervenant le plus souvent au moment de la prise du rouge chez le dindonneau).

La maladie atteint essentiellement les jeunes au nid (au moment du changement d'alimentation : les graines remplaçant le lait de jabot) ou au sortir du nid (passage difficile à l'alimentation individuelle).

Les adultes sont porteurs sains (les adultes développant la maladie mortelle sont très rares) et contaminent leurs petits.

Tous les couples d'un pigeonnier ne sont pas forcément porteurs ! La contamination entre adultes s'effectue entre mâle et femelle d'un couple au moment de la becquée réciproque de la parade nuptiale, entre sujets d'un même pigeonnier par les graines souillées des déjections ou par l'eau de boisson ou l'eau de la baignade (source de nombreux déboires sanitaires !)

La maladie peut se présenter sous trois formes essentielles :

❶ Un (ou les deux) jeune du nid maigrit, il est ébouriffé, il ne sollicite plus ses parents pour recevoir la becquée.

A l'ouverture du bec, on constate dans l'arrière-gorge ou la commissure du bec (plus visible extérieurement) une masse blanc-jaunâtre ressemblant à du fromage, signe de la maladie.

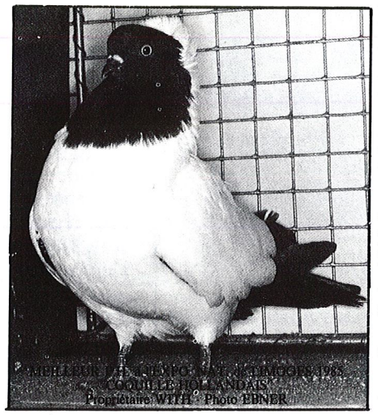
C'est la forme bucco-pharyngée.

Il n'est pas souhaitable de détacher cette masse, car il y a de grands risques d'hémorragie pouvant étouffer le pigeonneau.

Cette masse s'éliminera facilement après 2 ou 3 jours de traitement.

❷ Des signes généraux identiques, avec amaigrissement important (par rapport à l'autre pigeonneau éventuellement) et souillure du cloaque par des excréments blanchâtres font penser à **la forme hépatique et intestinale.**

L'autopsie permet seule de faire le diagnostic.



Propriétaire WITH - Photo EBNER

❸ On trouve aussi fréquemment des pigeonneaux répondant à la description précédente, mais en plus, on aperçoit sous le cloaque, à la place de l'ombilic, une masse apparaissant jaune sous la peau très fine, parfois cette masse apparaît à l'extérieur. C'est l'abcès ombilical Trichomonas.

Le traitement :

Il existe dans la pharmacie vétérinaire des produits contre la Trichomonose, l'EMTRYL par exemple, utilisé dans l'eau de boisson.

Mais un autre traitement est possible à l'aide d'un médicament utilisé en médecine humaine pour combattre la Trichomonose génitale de la femme et de l'homme.

Ce médicament efficace est le FLAGYL (métronidazole).

Il se présente sous forme de comprimés à 250 mg. Il peut être utilisé de la façon suivante :

— en traitement individuel des jeunes reconnus malades (ou mieux en vérifiant dans la gorge des pigeonneaux la présence possible de l'abcès buccal) 1/8e de comprimé 3 à 4 jours de suite directement dans le bec.

Si la Trichomonose est la seule maladie atteignant le jeune sujet, l'amélioration de l'état général est très rapide (48 heures) et l'abcès buccal se détache plus facilement (être prudent et avoir la main légère pour enlever la partie superficielle de l'abcès obstruant la voie digestive !)

Vous constaterez l'amélioration de l'état au fait que le malade réclame la becquée aux parents.

De même, l'abcès ombilical s'élimine extérieurement et la plaie quelques fois importante cicatrise en général très facilement.

— En traitement collectif des adultes, on écrase très finement un comprimé pour 12 pigeons moyens (type Queue de Paon) ou 8 à 10 pigeons plus gros.

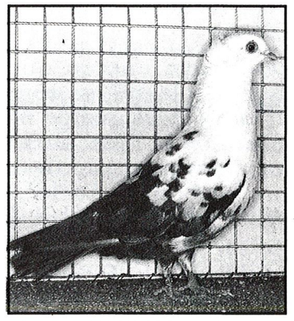
Cette poudre est mélangée à une quantité de graines (légèrement humectées) juste suffisante pour être rapidement consommée.

On prendra la précaution de vider les mangeoires la veille au soir.

Ce traitement est à faire quatre à cinq jours de suite, il peut être renouvelé 10 à 15 jours plus tard. On peut par exemple traiter au printemps et à l'automne.

On devrait traiter tout nouveau sujet étranger à l'élevage avant de l'introduire dans le groupe.

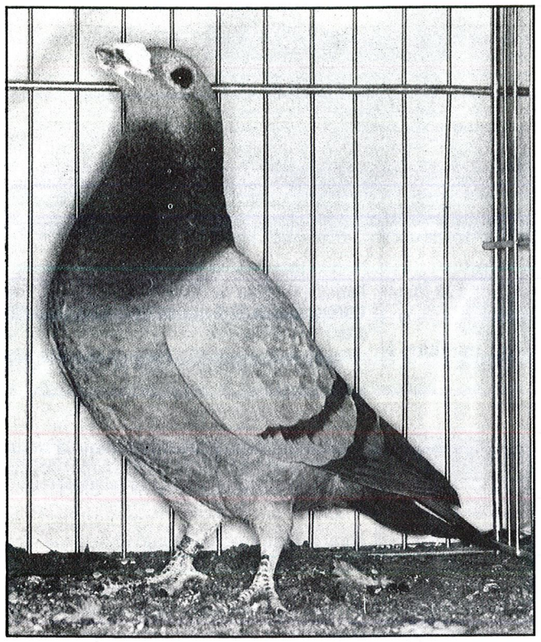
Ces notes sont extraites de la thèse de Doctorat Vétérinaire de R. DAMS.



P.H. à l'EXPOSITION DE LIMOGES 1985
CULBUTANT DE TEMESCHBOURG
Propriétaire WITH - Photo EBNER

LES DRAGONS à METZ

par Jean-Louis FRINDEL
Conseiller Technique des "Amis du Dragon"



G.P.H. PIGEONS CARONCULES à MARSEILLE, 1986
"DRAGON BLEU" - Propriétaire CAU — Photo EBNER

La présentation sur un rang, dans un hall lumineux fut à l'avantage des DRAGONS (100 inscrits, 98 présents). Ce fut une belle collection du côté qualité. Les élevages de Schlemmer et Esterita étaient à la pointe, vue la diversité des variétés fortes (bleu barré - meunier - grisons). Les noirs sont toujours de qualité inférieure mais ils sont là, avec 16 représentants.

Beaucoup de sujets bien typés, aux becs forts, émoussés. Trop de sujets au bec fin, pointu, le cou long et fin, la vue Plongeante, ont fait l'objet, à juste titre, de récriminations par mon collègue Bruno Lozniewski. Des sujets de dernière classe ne devraient plus figurer comme reproducteurs, on ne fait pas du très bon avec du médiocre !

Dommage encore que des sujets "pas dans leur classe" se sont fait disqualifier pour cela, alors que ce n'est pas un défaut inhérent de la bête, surtout qu'il s'agissait d'un championnat orientateur pour la future sélection. La sélection sera ardue, les morilles constituent un des points de mire (toujours striées longitudinalement et pas en "chou-fleur" comme le Carrier !).

Bon courage et... "garde à vous !"

J.-L. FRINDEL.

METZ
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 NOVEMBRE 1985

Notre Assemblée Générale s'est déroulée dans l'enceinte de l'Exposition Avicole, avec un petit nombre de nos membres, certains d'entre eux se sont excusés de ne pas pouvoir se déplacer à cause de la distance ou pour raison familiale.

Notre DRAGON était très bien représenté dans ce premier Championnat, tant par la qualité que par le nombre avec 100 sujets, ce qui était inespéré.

Nous félicitons Messieurs :

ESTERITA Gérard : Champion mâle (Grison)
SCHLEMMER Romain : Champion femelle (bleu barré)
FRINDEL Jean-Louis : Vice-champion mâle (bleu barré)
SCHLEMMER Romain : Vice-champion femelle (meunier).

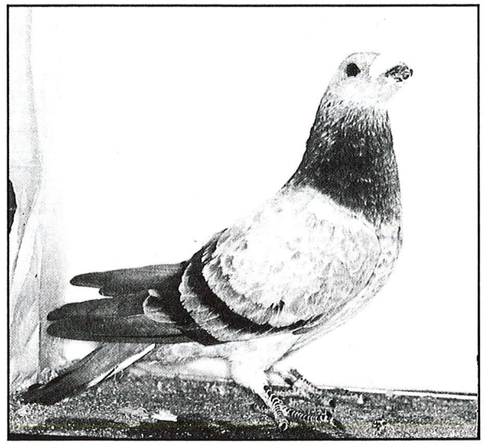
Notre trésorier, Monsieur TIVERON a donné lecture de l'état de nos finances qui sont en déficit, ce qui est bien compréhensible pour une première année. Pour que nous soyons mieux représentés dans toute la France, il serait bon que nous ayons quelques délégués régionaux ; pour le Sud-Ouest c'est Monsieur Jean-Marie SIMON, de La Chapelle-Gonaguet en Dordogne, qui a été désigné. Si vous désirez représenter votre région nous sommes prêts à retenir votre candidature.

Il a aussi été envisagé de faire notre prochain Championnat National à NEVERS en Octobre 1986.

A l'issue de la réunion, Monsieur FRINDEL a fait une conférence technique sur les sujets exposés, ce qui nous a beaucoup appris pour l'amélioration de nos élevages. J'espère que ceci pourra se reproduire pour que tous nos exposants puissent en profiter.

A l'année prochaine !

Le Président : J.-P. BOUILLET



DRAGON GRISON - Propriétaire M. ESTERITA — Photo RIPALDI

YUTZ (14-15 Septembre 85)

GRAND PRIX D'EXPOSITION :

Cage N° 146 - F - Boulant Brunner blanc appartenant à M. Christian KLEIN de Coin-les-Cuvry.

MEILLEURE VOLIÈRE :

Cage N° 1 - Carneaux Rouges appartenant à M. Jean-Marie TECH de Fameck.

MEILLEURS SUJETS - PIGEONS DE FORME :

1. Cage N° 128 - M - Lahore Lavande appartenant à M. IDOUX Christian de Bizing.
2. - Cage N° 48 - F - Cauchois Maillé Jaune appartenant à M. SCHEMAL Maurice de Uckange.
3. - Cage N° 194 - F - Mondain Argenté appartenant à M. DEITSCH Michel de Belleau.
4. - Cage N° 117 - Huppé de Soultz Bleu Uni appartenant à M. DEITSCH Roland de Kuntzig.
5. - Cage N° 188 - M - Montauban Blanc appartenant à M. BRUDERMANN E. de Guentrange.
6. - Cage N° 262 - M - Strasser Bleu Uni appartenant à M. BUCHHEIMER R. de Yutz.

MEILLEUR SUJET - PIGEONS A CARONCULES :

Cage N° 316 - M - Dragon Bleu Martelé appartenant à M. ESTERITA Gérard de Mondelange.

MEILLEURS SUJETS PIGEONS POULES :

Cage N° 389 - M - Schietti Martelé Rouge appartenant à M. DIETSCH Cyrille de Kuntzig.

Cage N° 352 - King Bleu Barré appartenant à M. GRAVIER Roger de Ay-sur-Moselle.

MEILLEUR SUJET - BOULANTS :

Cage N° 418 - M - Boulant de Hesse Tigré appartenant à M. SAND Frédéric de Thionville.

MEILLEUR SUJET - PIGEONS DE COULEUR :

Cage N° 457 - M - Heurte de Saxe Rouge appartenant à M. ROUPERT Gilbert de Buding.

MEILLEUR SUJET - PIGEONS DE STRUCTURE ET CRAVATÉS :

Cage N° 480 - M - Frisé Hongrois Argenté appartenant à M. ZORDAN Hermin de Rurange-les-Thionville.

MEILLEUR SUJET - PIGEONS DE VOL :

Cage N° 501 - M - Culbutant Allemand Pied Noir à Long Bec appartenant à M. SIMONY Marcel de Yutz.

CHALLENGE INTERCLUB (Moyenne de tous les sujets exposés) :

1er : Pigeon-Club du Bassin Houiller	Moyenne de 8,02
2e : Pigeon-Club de la Vallée de l'Orne	Moyenne de 7,39
3e : Pigeon-Club de la Moselle	Moyenne de 7,37
4e : Club Colombophile de Metz	Moyenne de 6,10

Ce Challenge est offert au Club vainqueur par Madame Lucie BALLEVRE.

PIGEON-CLUB DE LA MOSELLE
18e EXPOSITION DE PIGEON DE RACE
YUTZ, les 25 et 26 Janvier 1986

GRAND PRIX D'EXPOSITION :

Cage N° 503 - Boulant Allemand Blanc - Type Ancien - Femelle Adulte appartenant à M. ESTERITA Gérard de Mondelange.

GRANDS PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE FORME :

Cage N° 21 - Alouette de Cobourg Ecaillée (Mâle Jeune) appartenant à M. WEINACHTER Lucien de Hayange-Marspich.

Cage N° 197 - Lahore Lavande (Mâle - Jeune) appartenant à M. IDOUX Christian de Bizing.

Cage N° 251 - Lynx de Pologne Rouge Maillé Blanc (Femelle - Jeune) appartenant à M. SOURSAC Daniel de Florange.

Cage N° 361 - Strasser Meunier sans Barres (Mâle Jeune) appartenant à M. COLLIN Norbert de Thionville.

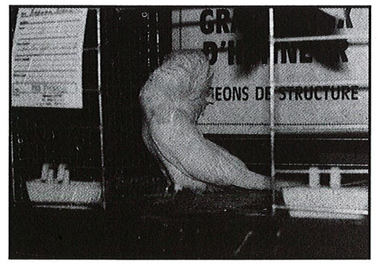
Cage N° 87 - Carneau Rouge (Femelle - Jeune) appartenant à M. ANTOINE Fernand de Rombas.

Cage N° 307 - Montauban Blanc (Femelle - Jeune) appartenant à M. BRUDERMANN E. de Thionville-Guentrange.

Cage N° 132 - Cauchois Maillé Jaune (Mâle-Jeune) appartenant à M. SCHMAL Maurice de Uckange.

Cage N° 354 - Strasser Bleu Martelé (Femelle-jeune) appartenant à M. TERVER Raymond de Thionville-Garche.

Cage N° 214 - Lynx de Pologne Bleu Maillé (Mâle Jeune) appartenant à M. ZORDAN H. de Rurange-les-Thionville.



G.P.H. "PIGEONS STRUCTURE"
Mâle Capucin Blanc à M. Quartiero Christian de Clouange.

GRANDS PRIX D'HONNEUR PIGEONS A CARONCULES :

Cage N° 393 - Dragon Bleu Grison (Mâle-Adulte) appartenant à M. ESTERITA Gérard de Mondelange.

GRANDS PRIX D'HONNEUR PIGEONS POULE :

Cage N° 417 - King Blanc (Mâle - Jeune) appartenant à M. GRAVIER Roger de Ay-sur-Moselle.

Cage N° 466 - Schietti Meunier (Mâle - Jeune) appartenant à M. POUGUE Gérard de Malling.

GRANDS PRIX BOULANTS :

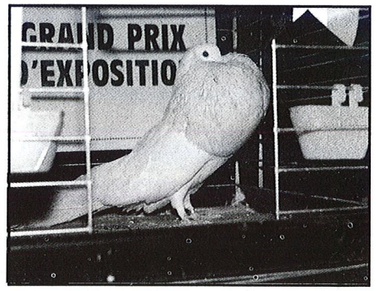
Cage N° 515 - Boulant de Hesse Papilloté (Mâle Jeune) appartenant à M. SAND Frédéric de Thionville.

Cage N° 546 - Boulant de Voorbourg (Femelle - Jeune) appartenant à M. BEAUDOIN Roger de Rombas.

GRANDS PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE STRUCTURE

Cagé N° 547 - Capucin Blanc (Mâle Adulte) appartenant à M. QUARTIERO Christian de Clouange.

Cage N° 570 - Frisé Hongrois Rouge (Mâle - Jeune) appartenant à M. ZORDAN Hermin de Rurange-les-Thionville.



GRAND PRIX D'EXPOSITION
Femelle Boulant Allemand Type Ancien
à M. Esterita Gérard de Mondelange.

GRANDS PRIX D'HONNEUR PIGEONS DE VOL :

Cage N° 639 - Culbutant Allemand à Long Bec Pie Jaune (Femelle - Jeune) appartenant à M. SIMONY Marcel de Yutz.

Cage N° 653 - Culbutant de Felegyhaza Rouge (Mâle Jeune) appartenant à M. GRAVIER Roger de Ay-sur-Moselle.

Cage N° 635 - Coquille Hollandais Noir (Mâle - Jeune) appartenant à M. ZELLER Louis de Florange.

NEVERS (58) - 18-20 Octobre 1985
(735 cages pigeons)

GRAND PRIX DE L'EXPOSITION PIGEONS

N° 947 - M - Strasser Bleu Martelé à M. TRINQUARD Pierre

GRAND PRIX D'HONNEUR :

N° 1083 - F - Lynx de Pologne Bleu Maillé, Vol Blanc à M. MASSARDI Didier.

N° 679 - F - Carneau Rouge à M. Joseph CHAPUIS.

N° 1259 - F - Tambour Papilloté Allemand à M. CHARBONNIER Gérard.

SAINT-ÉTIENNE (42) - 25-27 Octobre 85
(408 cages pigeons)

GRAND PRIX D'HONNEUR

N° 668 - F - Capucin A.O.C. à M. LETANG Maurice.

N° 472 - M - Gier Agate à M. CHAUMETTE André.

N° 603 - M - Strasser Noir à M. GOUTAGNY Marcel.

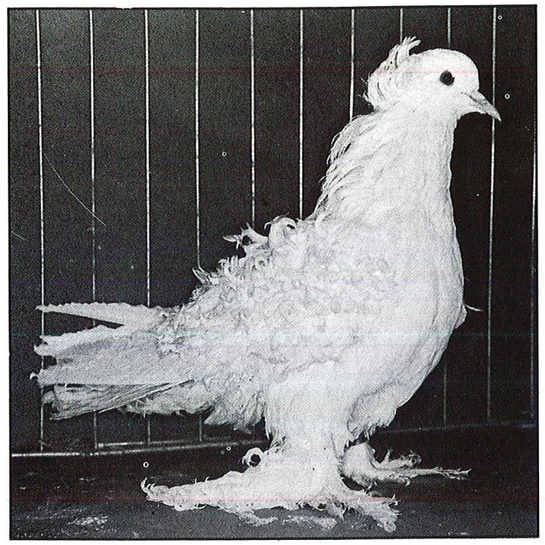
N° 621 - M - Texan à M. VERNAY Francis.

N° 679 - M - Cravaté Chinois à M. DURAT Robert

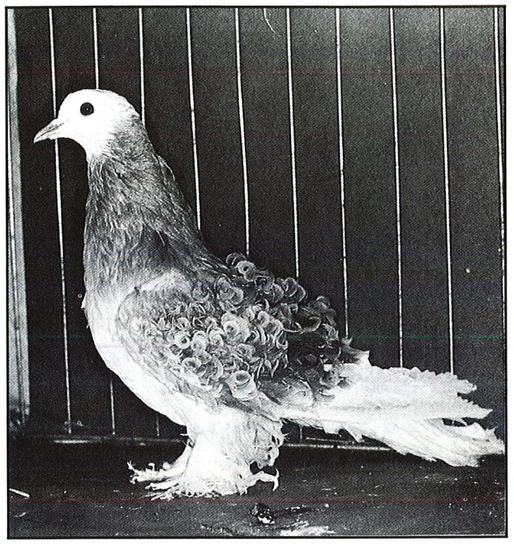
N° 688 - M - Culbutant Anglais, longue face, noir, à M. PLANTA Didier.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES FRISÉS A TOULOUSE

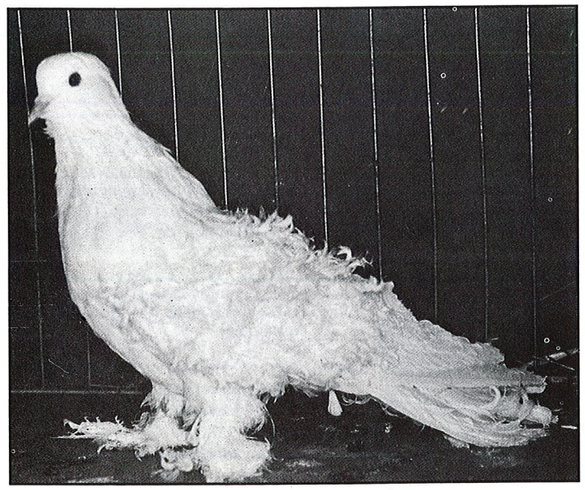
Décembre 1985



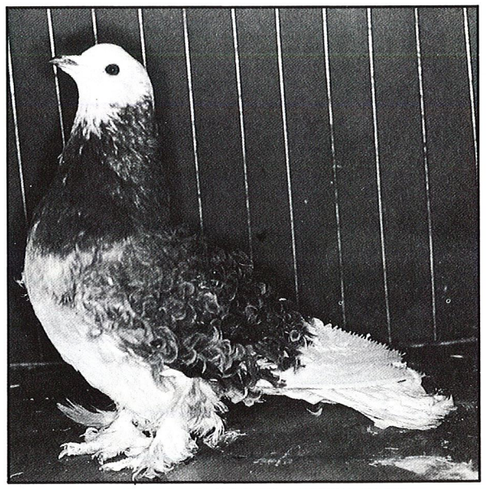
CHAMPION DE FRANCE FRISÉ MILANAIS — "FRISÉ MILANAIS"
Propriétaire CAU - Photo EBNER



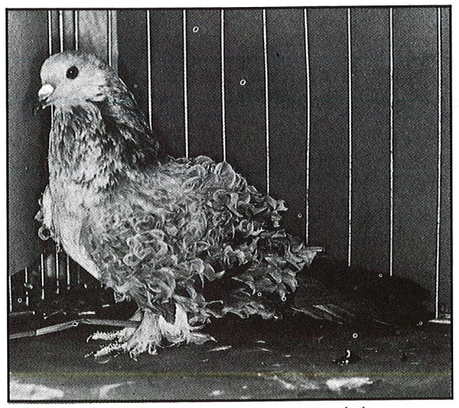
CHAMPION DE VARIÉTÉ JAUNE — "FRISÉ JAUNE"
Propriétaire EBNER - Phoro RIPALDI



CHAMPION VARIÉTÉ BLANC — "FRISÉ BLANC"
Propriétaire EBNER - Photo RIPALDI



CHAMPION VARIÉTÉ ROUGE — "FRISÉ ROUGE"
Propriétaire CAU - Photo EBNER

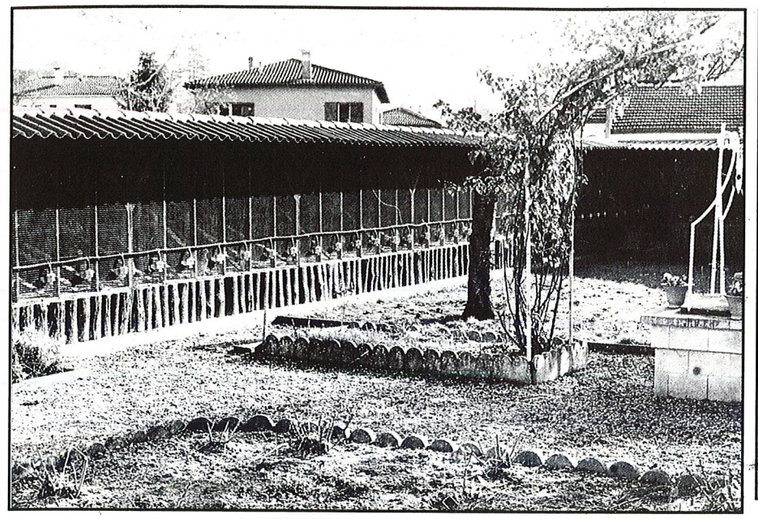


CHAMPION DE FRANCE TOUTES VARIÉTÉS
"FRISÉ ARGENTÉ" - Propriétaire MARSTEAU - Photo EBNER

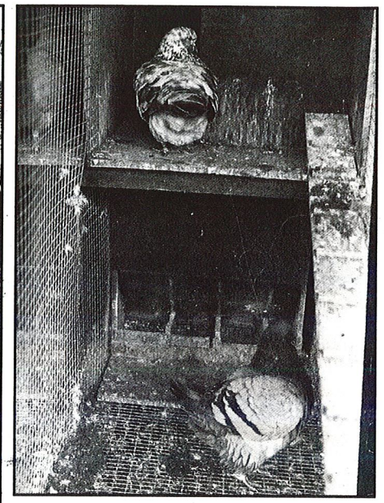


CHAMPION VARIÉTÉ - "FRISÉ NOIR"
Propriétaire CAU - Photo EBNER

VISITE D'ÉLEVAGE *Texte et Photos : RIPALDI*



VUE D'ENSEMBLE DES VOLIÈRES



CAGE INDIVIDUELLE
mangeoire trémie, nid suspendu et passerelle

Monsieur SALSAC à CONDOM.

Près d'Agen une petite ville bien sympathique, de belles maisons et un accueil chaleureux.

Monsieur SALSAC habite une très belle bâtisse donnant sur un jardin carré. Tout autour de son jardin un très grand nombre de volières individuelles.

Tout est calculé pour économiser du temps. L'eau est assurée par des abreuvoirs automatiques, une mangeoire à trémie dans chaque volière. Grains séparés, plus granulés pigeons et grit. Le nid est sur une étagère surélevée avec une passerelle inclinée.

Dans ces volières sont élevés des Kings.

De grandes volières accueillent les Cravatés Chinois de très bon type. Le plus est original est que toutes les installations sont surmontées de grillages (plus de nettoyage). Cette idée est venue à Monsieur SALSAC car tous les ans sa maison est envahie par les eaux. A présent toutes ses volières sont au dessus de la côte d'inondation maximum. Il fallait le faire.

Communiqué du FANTAIL-CLUB QUEUE DE PAON

Cher Ami,

Le F.C.F. n'avait plus de gouvernail.

Seul Maurice LETANG est demeuré fidèle à son poste ; je ne saurai trop le remercier de nous avoir évité le pire.

Ce fut un des clubs les plus brillants et les plus dévoués à la cause de l'aviculture et surtout, l'humble serviteur du plus populaire des pigeons de fantaisie :

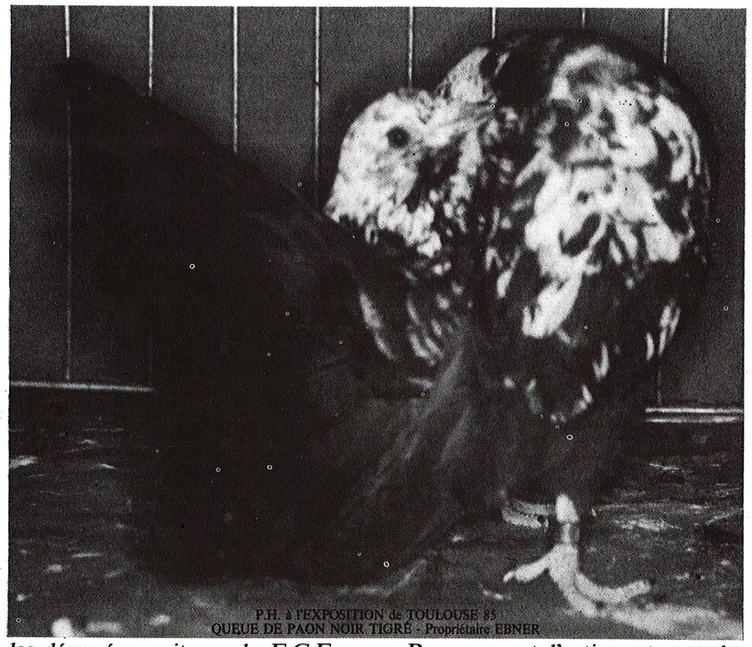
LE QUEUE DE PAON

Ce club a atteint son apogée sous la présidence de René JEAN, et quelle présidence.

Il s'est battu au sein d'une aviculture trop souvent conservatrice et hélàs aveugle ; il a su imposer le QUEUE DE PAON tel qu'il est élevé dans ces pays de prédilection, les U.S.A. et la Grande-Bretagne et aujourd'hui la R.F.A.

De nombreux éleveurs lui doivent de pouvoir élever à l'heure actuelle de très beaux sujets parfaitement typés : (SAURIN...)

C'est un grand plaisir pour moi mais aussi un honneur de reprendre le flambeau et de vous compter parmi les dévoués serviteurs du F.C.F.



P.H. à l'EXPOSITION de TOULOUSE 85
QUEUE DE PAON NOIR TIGRÉ - Propriétaire EBNER

Nous devons travailler ensemble et je compte sur votre participation pour faire évoluer ensemble notre club vers l'unité et le progrès. Il reste à regrouper toujours plus d'éleveurs et à travailler en commun, en écartant de nous toutes attitudes frileuses ou stériles (ce n'est évidemment pas le plus facile), mais il convient d'entreprendre et de persévérer.

Pour ma part, l'action est engagée, je vous ferais part à LIMOGES des ambitions du F.C.F. Je vous demande de m'aider dans ma tâche de Président pour rassembler les hommes et pour favoriser, en atténuant les obstacles, l'avancement de notre mission avicole.

Je compte sur vous.

Amicale salutation.

Docteur D. COLMAR

A QUI VOUS ADRESSER ?

Eleveurs, Sociétaires, Présidents de Sociétés, Organisateurs d'expositions, les instructions qui suivent vous sont destinées ; lisez-les attentivement.

☆

Tout le courrier (y compris les adhésions, règlement des cotisations et commande ; règlement de bagues), à l'exception des demandes de patronage pour les expositions et la correspondance relative à la revue "COLOMBICULTURE", doit être adressé au Président :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand - OFFEMONT - 90300 Valdoie.
Celui-ci en assurera la ventilation aux responsables intéressés.

☆

Les demandes de patronage S.N.C. ainsi que l'envoi des palmarès justificatifs doivent être adressés à :

M. Richard JAUNAU, "Le Frottier",
LA CHAPELLE-MONTMARTIN
41320 MENNETOU-SUR-CHER.

☆

Les lettres "Questions-Réponses" seront adressées à :

Madame FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin, ABBECOURT - 02300 CHAUNY
qui continuera à assurer cette rubrique dans "COLOMBICULTURE".

☆

Tous les articles et communiqués divers pour notre revue "COLOMBICULTURE" seront à adresser à :

M. Robert RIPALDI, 315, av. de Montolivet, 13012 MARSEILLE
M. Jean-Louis FRINDEL, 36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67320 BENFELD.

Nous précisons que les articles ou communiqués doivent parvenir au minimum un mois avant la parution de chaque numéro et que les communiqués de dernière heure doivent obligatoirement être adressés à M. RIPALDI. Les communiqués arrivant après la clôture d'un numéro paraîtront dans le suivant.

NOUS SOUHAITERIONS QUE LES TEXTES OU COMMUNIQUÉS A FAIRE PARAITRE NE SOIENT PAS INCLUS A L'INTÉRIEUR D'UNE LETTRE MAIS JOINTS SUR FEUILLET SÉPARÉ, CECI POUR LA FACILITÉ DU TRAVAIL.

☆

EUROPAISCHE MOVCHENTAGUNG

RÉUNION EUROPÉENNE DES ÉLEVEURS DE CRAVATÉS ORIENTAUX

STRASBOURG ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

13-14 Septembre 1986

COTISATIONS ET BAGUES 1986

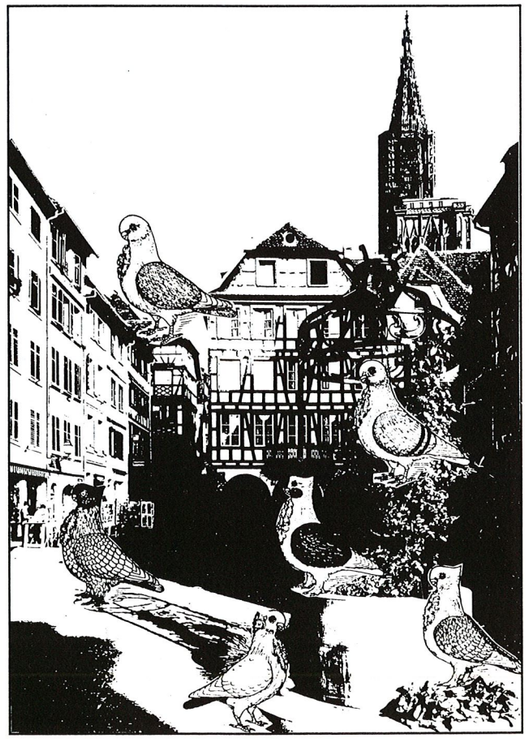
LA COTISATION 1986 EST DONC FIXÉE A 90 F. ET LE PRIX DES BAGUES A 10 F. LA DIZAINE INDIVISIBLE (PRIX FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE).

Le règlement des bagues doit être joint à la commande ; il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). COTISATION ET BAGUES DOIVENT ÊTRE RÉGLÉES PAR VIREMENT POSTAL établi à l'ordre de la S.N.C. - C.C.P. 2204-40 PARIS ou CHÈQUE BANCAIRE A L'ORDRE DE LA S.N.C. (en cas de virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes) et le tout adressé au Président :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand, OFFEMONT - 90300 Valdoie

Par suite de la réorganisation de la S.N.C., un petit délai sera nécessaire pour l'expédition des bagues ; nous invitons donc les éleveurs à passer leurs commandes le plus vite possible afin que M. ZORDAN qui a bien voulu se charger de ces expéditions puisse préparer ses colis qui seront expédiés dès le début de Janvier.



Calendrier des Expositions

GUINGAMP (22)	—	**4 au 8 JUILLET : EXPOSITION NATIONALE** PRIX DU 40e ANNIVERSAIRE (1re Manche de la Coupe du Modène) - Coupe d'Armor du Cauchois Monsieur LEGUERN André - Rue de l'Argoat - 22970 PLOUMAGOAR
BEAULIEU-SUR-LAYON (49)	—	**23 AOÛT : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur Jean-Hugues BOURGOIN - Haute Rivière - Saint-Gemmes-d'Andigne - 49500 SECRÉ - Tél. 41.61.12.43
LOCHES (37)	—	**28-31 AOÛT 1986 - EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE** M. BRAULT Maurice - 60, Rue des Roches - 37600 LOCHES - Tél. 47.59.09.31
GRAULHET	—	**4 au 7 SEPTEMBRE : EXPOSITION NATIONALE.**
SAINT-AVOLD (57)	—	**13-14 SEPTEMBRE : EXPOSITION INTERCLUBS** Monsieur Adolphe DIEDA - 6, rue Principale - 57800 BETTING-LES-SAINT-AVOLD
CHATELLERAULT (86)	—	**25 au 28 SEPTEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Championnat de France du Tête Noire de Brive. Championnat Régional du Strasser Prix Spécial délégué Centre-Ouest du Mondain Prix Spécial du Montauban Championnat Régional du Damascène et des Pigeons d'origine Orientale Challenge Meriguet Pigeons Fantaisies Français Challenge Meriguet Pigeons Fantaisies toutes races confondues S'adresser à Monsieur LAURENT Gérard - 9, Rue Molière - 86530 NAINTRE - Tél. 49.90.00.61
HOUDAN (78)	—	**27-28 SEPTEMBRE : EXPOSITION NATIONALE** Championnat Régional du Carneau Championnat Régional du Dragon Championnat Régional du Mondain Monsieur Bernard BRIDARD - 9, rue Dampierre - 78690 LES ESSARTS-LE-ROI
MONTAUBAN (82)	—	**du 2 au 6 OCTOBRE : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur Max POURRAT - 14, rue de la République - 82000 MONTAUBAN
MONTMARAULT (03)	—	**3-4-5 OCTOBRE : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur LOMBARDY André - Rue Purent - 03170 BEZENET
HAGUENEAU (67)	—	**11-12 OCTOBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE DE COLOMBICULTURE** Monsieur Marius KIRSCHHOFFER - 14, Rue Victor-Hugo - 67590 SCHWEIGHOUSE
TOURNUS (71)	—	**10 au 12 OCTOBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Monsieur DUFRAIGNE Henri - Dezize-les-Maranges - 71150 CHAGNY
NEVERS (58)	—	**du 16 au 19 OCTOBRE - EXPOSITION NATIONALE** Championnat de France du Dragon Monsieur GEOFFROY Denis - Forges - 58160 IMPHY - Tél. 86.37.13.89
CASTRES (81)	—	**du 16 au 19 OCTOBRE : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur Laurent MAGNE - 66, avenue d'Albi - 81100 CASTRES
PLOERMEL (56)	—	**18-20 OCTOBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Monsieur Joseph LE CARRER - 14, Rue des Camélias - 56270 PLOEMEUR
LIMOGES (87)	—	**25-26 OCTOBRE 1986 - NATIONALE S.N.C.** Championnat de France du Mondain - Championnat de France du Cauchois Monsieur Jean-Pierre BROUSSAUD - 16, Rue de Beynac - 87110 BOSNIE-L'AIGUILLE - Tél. 55.39.01.98
LIMOGES (87)	—	**25-27 OCTOBRE : EXPOSITION NATIONALE**
LIMOUX	—	**24 au 26 OCTOBRE : EXPOSITION NATIONALE.**
LA ROCHE-SUR-FORON (74)	—	**30 OCTOBRE au 2 NOVEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Monsieur FRUTIGER Francis-Arthaz - 74380 BONNE
PHALEMPIN (59)	—	**1er et 2 NOVEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Championnat du Nord du Capucin Challenge d'Automne du Strasser Championnat de France du Culbutant Polonais Krymka Championnat de France du Boulant de Norwich Challenge Régional du Tête Noire de Brive Bernard WILCZINKY - 7, Rue Wilson - 59790 RONCHIN
RIOM (63)	—	**7, 8, 9 NOVEMBRE : EXPOSITION NATIONALE** Championnat Régional du Sotto-Banca Monsieur CHAUZU Michel - 97, rue Châteaubriand - 63100 CLERMONT-FERRAND - Tél. 73.36.01.65
MAZAMET (81)	—	**EXPOSITION NATIONALE** Monsieur LOUIS Jacques - Chemin de Manse - 81100 CASTRES - Tél. 63.59.34.30
MULHOUSE (68)	—	**9, 10, 11 NOVEMBRE : INTERNATIONALE** Championnat de France des Pigeons Tambours Rassemblement des Petits Boulants Monsieur SIEGER - 63, rue de Schweighouse - 70700 CERNAY - Tél. 89.75.45.85
MONTLUÇON (03)	—	**14-15-16 NOEVEMBRE : EXPOSITION NATIONALE** Championnat de France du Carneau Championnat de France du Lynx de Pologne Monsieur MATHONAT J.-L. - Givrette - 03410 DOMERAT.
THIERS (63)	—	**22 et 23 NOVEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Championnat de France du Modène Monsieur J.-L. SAUZEDE - 72, Av. des Etats-Unis - 63300 THIERS
LA RICAMARIE (42)	—	**22-23 NOVEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Monsieur DURON Gérard - 8, Allée Shakespeare - 42100 SAINT-ETIENNE
ROMILLY-SUR-SEINE (10)	—	**22-23 NOVEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Championnat de France du Bagadais Monsieur Michel GUILLAUME 50, Rue Saint-Rémy - 10700 ARCIS-SUR-AUBE
AVIGNON (84)	—	**27 au 30 NOVEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Nationale S.C.A.F. Jacques VIMONT - Route de Mondragon - 84500 BOLLÈNE - Tél. 90.30.16.68
JUVISY-SUR-ORGE (91)	—	**29 et 30 NOVEMBRE 1986 - EXPOSITION NATIONALE** Monsieur PICHARD Daniel - 7, Rue Eugène-Lefèvre - 91170 VIRY-CHATILLON - Tél. 69.24.79.33
ROCHEFORT-SUR-MER (17)	—	**4 au 7 DECEMBRE : NATIONALE** Championnat Régional du Bagadais Monsieur GIRARD Albert - 18, rue du Parc - 17430 TONNAY-CHARENTE
BORDEAUX (33)	—	**12 au 14 DÉCEMBRE : NATIONALE** Madame MONNERAUD - 93, avenue d"Eysimes - 33110 LE BOUSCAT
THOUARS (79)	—	**19-20-21 DÉCEMBRE : PREMIÈRE EXPOSITION NATIONALE** Monsieur BONNENFANT Jean - 40, route de Puyravault - 79100 THOUARS
YUTZ (57)	—	**24-25 JANVIER 1987 : DÉPARTEMENTALE** Monsieur Gérard POTIER - 82, Les Jardins - Volstroff - 57940 METZ-VISSE - Tél. (8) 256.90.11
SAINT-AVOLD (57)	—	**10-11 JANVIER 1987 : EXPOSITION RÉGIONALE** Centre Social et des Loisirs - Cité Jeanne-d'Arc - SAINT-AVOLD Monsieur Adolphe DIEDA - 6, rue Principale - 57800 BETTING-LES-SAINT-AVOLD
BOUSSAC (23)	—	**3-4-5 AVRIL 1987 : NATIONALE** Monsieur VINCENT Jean - 03 ESTIVAREILLES

Imp «CHRYSALIDE» Marseille - ✓ (91) 66 68 62



BOULANT D'AMSTERDAM peint par Jean-Louis FRINDEL

Les Clubs de Races Pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT-MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT

CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Bernard Wilzcinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN
Tél. : 20.53.89.30

CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS
10, rue de Cronstadt, 65000 TARBES

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert-Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. Gérard Nestelhut
6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
"Les Palisseries" - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT FRANÇAIS
2, boulevard de Verdun - 59220 DENAIN
Tél. 20.44.00.91

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT - 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Bernard COUDEN
Rue Louis-Ganne, RICROS - 03410 DOMÉRAT

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Winthershouse
67500 HAGUENAU

GASCONNE CLUB (Pigeon Bleu de Gascogne)
37, rue Joseph-Marignac
Saint-Martin-de-Touch - 31300 TOULOUSE

GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Jean Couturier, 17, rue Henri-Castel,
42400 SAINT-CHAMOND

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON GIER
Chambre d'Agriculture de la Loire
43, avenue Albert-Raimond
42272 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Yves Repesse - 1, Route Nationale,
35460 SAINT-BRICE-EN-COGLES

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DES PIGEONS D'ORIGINE ORIENTALE
M. Jean-Louis Frindel
36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD

TEXAN CLUB DE FRANCE
7, rue Emile-Zola
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M. Salsac - 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM

LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH

CLUB DES PIGEONS FRISÉS
Quartier "Les Vignarets"
83137 SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE

TAMBOUR CLUB DE FRANCE
M. G. RISSE
19, rue Fabert - 57250 MOYEUVRE-GRANDE

CLUB FRANÇAIS DE RACES IBÉRIQUES
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

LES AMIS DU DRAGON
M. E. Tiveron à Chatellenot
21320 POUILLY-EN-AUXOIS - Tél. 80.90.82.68